

A 3D map of Africa is shown in a light blue color, standing out against a darker blue background. The map is slightly elevated, giving it a three-dimensional appearance. Three regional organizations are labeled on the map in white, bold, sans-serif capital letters: 'ECOWAS' is positioned over West Africa, 'IGAD' is over the Horn of Africa, and 'SADC' is over Southern Africa. The background features a faint, larger-scale map of the world, with Africa being the most prominent. The overall aesthetic is clean and professional, with a color palette dominated by blues and oranges.

# Surexploitée et Surestimée ?

## Perspectives sur la Politique de Sécurité Régionale en Afrique et de son Appui Européen

Conférence Internationale

9 – 10 février 2011

Friedrich-Ebert-Stiftung Berlin

## Sommaire

- 3 Avant-propos
- 4 L'Architecture Africaine de Paix et de Sécurité
- 6 Allocution de Bienvenue du Dr Gernot Eler
- 9 Discours Inaugural du Président Joaquim Alberto Chissano  
« Les problèmes africains et leurs solutions africaines – L'Architecture Africaine de Paix et de Sécurité est-elle adaptée pour faire face aux menaces actuelles à la sécurité en Afrique ? »
- 19 La CEDEAO, la SADC, et l'IGAD : Le rôle des organisations régionales dans les crises politiques et les conflits
- 22 Rapport de Conférence
- 26 « La complexité des causes multiples des conflits est le principal problème politique de l'IGAD »  
Entretien avec le Professeur Dr Stefan Brüne, GIZ / Autorité Intergouvernementale sur le Développement (IGAD)
- 30 « La CEDEAO subit actuellement de profonds changements »  
Entretien avec le Commandant Ibrahim Siratigui Diarra, Chef de Cabinet, Département des Affaires Politiques, de la Paix et de la Sécurité de la Commission de la CEDEAO
- 33 « Il y a une trop grande divergence entre la rhétorique et l'action au sein de l'UA »  
Entretien avec le Dr Admore Mupoki Kambudzi, Secrétaire du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine
- 37 « Le meilleur moyen c'est la responsabilité individuelle »  
Entretien avec le Général à la retraite George Martins, Directeur de Pax Africa en Afrique du Sud
- 39 Le travail de la Friedrich-Ebert-Stiftung dans le domaine de la politique de sécurité en Afrique
- 40 Annexes
- 40 Programme de la Conférence
- 42 Brève présentation des panélistes
- 46 Liste des Publications pour Approfondir la lecture

■ Les organisations régionales jouent un rôle plus que jamais important dans le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde entier. Les Nations Unies, l'Union Européenne et l'Allemagne ont aussi mis l'accent sur l'importance d'organisations régionales fortes à plusieurs égards. Au regard du grand nombre de crises et de conflits violents ainsi que les défis qu'ils posent aux missions de médiation et de paix, la communauté internationale soutient en particulier les efforts des communautés régionales de sécurité en Afrique pour assumer une plus grande responsabilité.

Mais ces organisations régionales ont-elles les ressources et les capacités requises pour assurer la paix et la sécurité dans leurs régions ? Quelle est la situation de l'Architecture Africaine de Paix et de Sécurité (AAPS) résolument progressiste et exemplaire – tout au moins sur le papier – qui est en train de se mettre en place avec l'appui de plusieurs acteurs ? Ces questions sont d'ordre technique. Quiconque essaie d'y apporter des réponses doit comprendre et respecter les origines et les développements des communautés économiques régionales en Afrique, et éviter d'aborder les questions seulement du point de vue des attentes formulées par des communautés économiques régionales en dehors de l'Afrique.

Ceci est devenu particulièrement évident à la conférence internationale sur le thème « Surexploitée et Surestimée ? Perspectives de la Politique de Sécurité Régionale en Afrique et de son Appui Européen », qui a eu lieu au siège de la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) à Berlin les 9 et 10 février 2011. Des experts en provenance d'Afrique et d'Europe, des décideurs et des représentants de diverses organisations régionales ont eu des échanges de points de vue et d'opinions très ouverts sur les défis et les perspectives des stratégies régionales de paix et de sécurité en Afrique.

Au cœur du dialogue était et reste le débat autour de la définition et de la compréhension de la sécurité et sur cette base, les exigences qui s'appliquent aux architectures et systèmes régionaux de sécurité. Le fait est que la politique de sécurité se focalise de plus en plus sur les hommes et que le concept de sécurité humaine peut s'attribuer aux dispositifs, traités et accords rela-

## Michèle Auga

Directrice de la  
section Afrique  
Friedrich-Ebert-Stiftung



## Avant-propos

tifs à l'AAPS ; ce concept doit aussi être pris en compte dans les stratégies de coopération et d'intégration régionales. La tâche assurément consiste à poursuivre le renforcement des instruments et mécanismes régionaux de médiation et de gestion des conflits. Mais la sécurité est aussi intimement liée au développement social et économique. On ne doit pas perdre de vue ces buts initiaux de l'intégration régionale en Afrique.

Dans ce contexte et dans le cadre de son travail qui consiste à encourager et à promouvoir la démocratie et le développement, la FES est en train de s'orienter vers une politique de sécurité globale et démocratique et une coopération régionale plus profonde avec ses 19 bureaux en Afrique sub-saharienne, ses trois projets sur la politique de sécurité régionale et son bureau de liaison au niveau de l'UA. En sa qualité d'organisation allemande et européenne, la FES cherche aussi par la même occasion à intensifier le dialogue entre l'Europe et l'Afrique sur les défis liés à la politique de sécurité et à façonner l'appui européen aux communautés africaines de sécurité. C'est pour cela que la conférence de Berlin constitue un fait marquant dans le travail de la FES sur la politique de sécurité en Afrique. Nous remercions particulièrement tous les participants pour leurs contributions engagées en même temps que tous les collègues du réseau plus large de la FES impliqués dans l'organisation de la présente conférence internationale. La discussion qui pose les bases, comme cela se voit, n'a été possible que grâce à la confidentialité mutuellement convenue, raison pour laquelle il a été décidé de ne pas tenir un rapport détaillé de la discussion. Elle visait néanmoins à rendre disponibles les arguments de base sous la forme de la présente documentation, en vue de stimuler et d'enrichir les discussions à venir sur la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique.

## ■ Information : L'Architecture Africaine de Paix et de Sécurité

### Cadre de promotion de la paix et de la sécurité en Afrique

#### Introduction

Avec la transformation de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) en Union Africaine (UA), la première session ordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement tenue à Durban, Afrique du Sud, en 2002 a adopté le Protocole relatif à la Création du Conseil de Paix et de Sécurité (Protocole relatif à la création du CPS). Ce Protocole est entré en vigueur en janvier 2004 suite à sa ratification par une majorité simple des Etats membres de l'UA. A travers ce Protocole, l'UA est munie d'une architecture globale de paix et de sécurité, qui est connue sous le nom d'Architecture Africaine de Paix et de Sécurité (AAPS), dont les communautés économiques régionales (CER) sont membres. L'un des éléments clés de l'AAPS est la création du Conseil de Paix et de Sécurité (CPS), qui a été lancé en mai 2004. Nouvel organe politique au-dessus de l'Organe Central du mécanisme de prévention, de gestion et de règlement des conflits de l'OUA datant de 1993, le CPS a été créé pour coordonner les efforts d'édification de la paix sur le continent.

Aux termes de l'Article 2 du Protocole, le CPS est « l'organe permanent de prise de décisions pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits », un dispositif collectif de sécurité, d'alerte rapide et de facilitation d'une réponse opportune et efficace aux situations de conflits et de crises en Afrique. Le mandat du CPS tel que stipulé dans l'Article 7 est de :

- anticiper et prévenir les litiges et les conflits, ainsi que les politiques susceptibles de conduire au génocide et aux crimes contre l'humanité ;
- entreprendre des efforts de conciliation et d'édification de la paix en vue de résoudre les conflits quand ils surviennent ; autoriser l'initiation et le déploiement des missions de paix ;
- recommander à l'assemblée l'intervention dans un Etat membre en cas de circonstances graves telles que prévues à l'Article 4 (h) de l'Acte Constitutif ; et
- appuyer et faciliter l'action humanitaire dans des situations de conflits armés ou de catastrophes naturelles majeures.

L'Article 2 du Protocole du CPS fixe les composantes de l'AAPS qui appuient le travail du CPS. Il s'agit de la Commission de l'UA, du Groupe des Sages, du Système Continental d'Alerte Rapide (SCAR), de la Force Africaine en Attente (FAA) et du Fonds Spécial.

#### Le Fonds pour la Paix et la Facilité de la Paix de l'UE

Un fond spécial ou fonds pour la paix a été créé pour fournir les ressources financières nécessaires pour les opérations de soutien à la paix et de sécurité et autres activités opérationnelles.<sup>1</sup> Ce fonds est alimenté par des contributions du budget régulier de l'UA (contributions des Etats membres), des contributions volontaires des Etats membres et d'autres sources au sein de l'Afrique, y compris le secteur privé, la société civile et les personnes physiques ainsi que la communauté internationale. S'il est vrai que les partenaires internationaux et autres parties ont généralement respecté leurs engagements vis-à-vis de ce fonds, amener les Etats membres à honorer leurs engagements reste un défi, et la plupart d'entre eux ont des arriérés de contributions. Pour sa part, l'Union Européenne a mis en place une facilité pour sa contribution. La Facilité de Paix pour l'Afrique (FPA) a été mise en place par l'UE en 2004 en réponse à une demande des dirigeants africains au Sommet de l'UA à Maputo (2003) relative aux contributions au programme africain de paix et de sécurité à travers un appui ciblé aux niveaux continental et régional dans les domaines de la prévention, de la gestion des conflits et de l'édification de la paix. La FPA est liée à la stratégie conjointe UA-UE et vise à aborder les priorités en matière de paix et de sécurité de manière conjointe dans le cadre du Partenariat sur la Paix et la Sécurité de la Stratégie Conjointe Afrique-UE (JAES).

#### La FAA et les CER

A travers la création de cette FAA, l'UA a reçu un mandat supplémentaire en vue de coordonner les activités des mécanismes sous-régionaux de l'Afrique. La force comprendrait cinq brigades en provenance de chacune des sous-régions de l'Afrique : la Force

<sup>1</sup> Article 21 du Protocole relatif à la création du CPS

en Attente de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SSF) ; la Force en Attente de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CSF) ; la Force en Attente de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (ESF) ; et la Brigade en Attente de l'Afrique du Nord (NORTHBRIG). Puisque la composition des brigades ne correspond pas forcément aux CER, chaque brigade a un Protocole d'Accord séparé avec l'UA. En dehors de ceci, un Protocole d'Accord relatif à la coopération dans les domaines de la paix et de la sécurité a été adopté par l'UA et les CER/MER en janvier 2008 pour définir les modalités de coordination et de communication dans l'opérationnalisation de l'AAPS avec les CER. La FAA serait au bout du compte reliée aux dispositifs en attente de l'ONU.

En dehors de la FAA, l'AAPS a aussi créé un Comité d'Etat Major et des Mécanismes Régionaux (MR) pour la Prévention, la Gestion et le Règlement des conflits comme composantes supplémentaires pour donner des orientations sur le déploiement et les exigences de sécurité. Le comité d'Etat Major comprend des officiers supérieurs des Etats membres du CPS, et a pour mission de conseiller et d'assister le CPS sur toutes les questions d'ordre militaire et sécuritaire.

### Le Système Continental d'Alerte Rapide

Le Protocole de Paix et de Sécurité de l'UA crée aussi un Système Continental d'Alerte Rapide (SCAR). Prévu à l'Article 12 (1) du Protocole relatif à la création du CPS, le SCAR a été introduit comme concept de réponse rapide attribuant une grande importance à la nécessité d'une détection rapide des conflits. Le système comprend :

1. un centre d'observation et de contrôle situé au sein de l'UA, qui sera appelé la « Salle de Veille » ;
2. des Unités d'Observation et de Contrôle des Mécanismes Régionaux à relier directement par des moyens de communication appropriés à la Salle de Veille. Ces unités seront chargées de collecter et de traiter les données au niveau régional et de les transmettre à la Salle de Veille.

### Le Groupe des Sages

Le Groupe des Sages est une autre composante de maintien de la paix de l'AAPS. Créé aux termes de l'Article 11 du Protocole relatif à la Création du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine, il fournit

des conseils au CPS et au Président de la Commission, particulièrement sur les questions liées à la promotion et au maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afrique ; il entreprend aussi des actions jugées appropriées pour soutenir les efforts du Conseil et ceux du Président de la Commission en vue de la prévention des conflits chaque fois que cela est nécessaire sous la forme qu'il juge la plus appropriée. Le Groupe décide lui-même si les questions impliquent la promotion et le maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afrique ou non.<sup>2</sup>

Le protocole va plus loin en fixant des points d'entrée, en déterminant les modalités d'action et en identifiant les bras institutionnels qui pourraient appuyer le CPS dans l'accomplissement de sa mission première de prévention des conflits en Afrique.

### Le Président de la Commission et Autres Organes

Le rôle du Président de la Commission de l'UA qui est autorisé à porter à l'attention du CPS toute question jugée être une menace à la paix et à la stabilité intérieures d'un Etat membre est tout aussi important. Le président est aussi autorisé à « prendre toutes les initiatives jugées appropriées pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits » par le biais de ses services compétents.<sup>3</sup>

Pour compléter le travail des structures de paix et de sécurité de l'UA, un Parlement panafricain basé en Afrique du Sud a été créé en mars 2004 pour tous les parlementaires du continent.<sup>4</sup> L'UA a aussi mis en place un Conseil Economique, Social et Culturel pour prendre en compte les points de vue et les idées de la société civile dans les affaires de l'Union. Elle a adopté une déclaration sur l'égalité entre les hommes et les femmes, ce qui est nécessaire pour promouvoir le partenariat entre les hommes et les femmes dans le règlement des conflits sur le continent.<sup>5</sup>

2 Article 11 (3) et (4)

3 Article 10 (1) Protocole relatif à la création du CPS

4 Jakkie Cilliers and Prince Mashele, »The Pan-African Parliament: A Plenary of Parliamentarians« (Le Parlement panafricain: Plénière des Parlementaires), African Security Review, 13 (4), 2004.

5 Déclaration Solennelle de l'UA sur l'Egalité entre les Hommes et les Femmes, Assemblée des Chefs d'Etat, Addis Abeba, Ethiopie, 6-8 juillet 2004, AU/Decl.12 (III).



## Dr Gernot Erler

Vice-président du  
Groupe Parlementaire SPD,  
ancien Ministre d'Etat

**« Les dangers extérieurs sont aussi devenus plus complexes et nécessitent une approche coordonnée aux niveaux régional, continental et mondial. »**

■ C'est pour moi un réel plaisir de procéder à l'ouverture d'une conférence qui se penche sur l'une des questions les plus importantes concernant l'avenir du continent africain. Je suis d'autant plus heureux que cette conférence ne porte pas uniquement sur le problème des déficits de sécurité mais examine tout particulièrement les solutions au problème, ce qui est à l'opposé des représentations unilatérales habituelles de l'Afrique indexée comme « une zone de trouble » ; c'est aussi heureux que la conférence vise à engager les participants dans des débats constructifs sur les voies et moyens susceptibles d'améliorer la situation. Au cours de ces quelques jours, vous aurez à analyser l'Architecture Africaine de Sécurité et à discuter des succès et des échecs de même que des possibilités et des contraintes en jeu actuellement.

Cette conférence se tient à un moment où l'architecture de sécurité est sérieusement mise à l'épreuve une fois encore. Après de longues années d'instabilité politique et une élection qui était censée marquée un tournant, la Côte d'Ivoire fait face une fois de plus à une situation dans laquelle deux présidents avec deux gouvernements et deux armées ont poussé le pays au bord d'une autre guerre civile. Ancien modèle de réussite économique, la Côte d'Ivoire est en train de tendre vers un effondrement total. Les répercussions probables pour la région sont inimaginables.

Dans le même temps, ce cas offre un exemple palpable d'un problème compliqué : les acquis du développe-

ment sont gâchés ou alors les pays ne décollent pas parce que les crises et les conflits annihilent tous les progrès réalisés. Les crises et particulièrement les guerres sont toujours la cause de l'arrêt des réformes nécessaires, de l'exode de l'élite intellectuelle, de la fuite des investisseurs et de la ruine des infrastructures qui devraient plutôt être renforcées. Quel que ce soit le vainqueur d'un conflit armé, le pays qui a connu ce conflit est toujours perdant. Sans la paix et la démocratie, le progrès économique et social est inconcevable.

Au cours des décennies qui ont suivi les indépendances des Etats africains des anciennes puissances coloniales, le continent a connu de nombreuses guer-

res, des conflits armés et des soulèvements politiques. L'Afrique était aussi l'une des régions dans lesquelles les guerres par personnes interposées avaient été menées par le monde industrialisé pendant la Guerre Froide, soumettant l'Afrique aux feux croisés de la politique des superpuissances. Les nombreux conflits armés ont empêché l'Afrique d'assumer dans le monde un rôle qui est à la hauteur de ses richesses en ressources humaines, en ressources naturelles et de ses richesses culturelles.

La guerre et la pauvreté sont malheureusement devenues un stéréotype de l'Afrique en Europe. Mais très peu de gens sont conscients de ce que le nombre de guerres est en baisse constante depuis la dernière décennie tout comme l'ampleur des conflits violents sur le continent.

Néanmoins, l'Afrique reste toujours confrontée à des défis majeurs dans sa marche vers la paix durable et la démocratie. Les dangers et les risques ont changé considérablement au cours de ces dernières décennies. En lieu et place des guerres entre pays, c'est plutôt des conflits internes qui ont pris le pas – entretenus par le crime organisé, le terrorisme et la privatisation de la force. Les tensions sociales, l'écart croissant entre les riches et les pauvres et le manque inquiétant d'alternatives pour les jeunes offrent un terreau fertile aux idéologies extrémistes. Il suffit d'ajouter à tout cela le commerce florissant des armes légères pour avoir tout ce qu'il faut pour l'éclatement de la violence.

Cette situation met le continent face à des défis nouveaux et complexes. La sécurité intérieure n'est pas seulement une question de formation des forces militaires et de sécurité. La politique de sécurité affecte plusieurs aspects de la gouvernance dans tous les domaines de la politique et pour cette raison, la politique de sécurité ne peut réussir que si la majorité de la population est impliquée dans le processus politique. Seule une politique de sécurité globale, démocratiquement organisée, peut permettre de répondre aux exigences complexes d'une société démocratique.

Mais les dangers externes sont aussi devenus plus complexes et nécessitent une approche coordonnée aux niveaux régional, continental et mondial. La criminalité transfrontalière allant du trafic des armes au trafic de drogue met à mal l'Etat. Où que les organisations criminelles transfrontalières s'établissent, il est pratiquement impossible aux Etats nations individuels de les combattre tout seul. Et quiconque cherche à faire le trafic de drogue, des armes et des êtres humains à travers l'Afrique n'a aucun intérêt à ce que les Etats soient stables et fera tout pour les déstabiliser. Cela pose un défi que les Etats ne peuvent relever que collectivement et à travers la coopération mutuelle. C'est à ce point précis que les structures régionales de sécurité entrent en jeu.

L'Europe est le voisin direct de l'Afrique et ne peut pas se détourner lorsque la sécurité des êtres humains est en jeu. Les problèmes de sécurité de l'Afrique sont

également liés aux problèmes de sécurité de l'Europe. C'est pourquoi les appels incessants des sceptiques du développement à abandonner l'Afrique à elle-même ne sont pas seulement populistes, mais aussi myopes. Les enlèvements récents de ressortissants français dans le Sahara central, les navires capturés par des pirates dans les eaux aux larges des côtes africaines et le flux de réfugiés qui endurent des horreurs et des tribulations indescriptibles pour atteindre l'Europe parce qu'ils ne voient plus d'espoir ou de perspectives dans leurs propres pays – nous ne voulons pas détourner notre regard et ignorer ce qui se passe chez nos voisins. Et nous sommes aussi conscients de nos responsabilités par rapport aux défis de l'Afrique. C'est pour ces raisons que nous voulons travailler ensemble avec les acteurs africains pour élaborer des solutions durables et les soutenir dans leur mise en œuvre.

Cela implique non seulement la participation aux missions de maintien de la paix menées par les Nations Unies sur le continent, mais aussi le soutien dans la mise en place des mécanismes de règlement des conflits propres à l'Afrique. L'Afrique peut espérer un avenir pacifique si elle continue à avancer sur le chemin de la mise en place d'une architecture africaine de sécurité. L'Union Africaine et les communautés économiques régionales ont défini des normes démocratiques claires et des codes de pratique. La tâche à accomplir désormais est de soutenir ces structures et d'exiger que ces normes et codes soient mis en pratique.





Les Etats africains doivent plus que par le passé signifier clairement qu'ils ne toléreront pas l'oppression des peuples ou l'abus des droits de l'homme. La communauté africaine doit être assez forte pour faire entendre sa voix en marquant très tôt son objection lorsque des dirigeants n'acceptent pas des élections démocratiques ou leurs résultats. Les capacités de réaction à ces crises doivent être renforcées à travers l'UA et les communautés économiques.

Cela ne veut pas dire que l'Europe essaie de fuir ses responsabilités. Bien au contraire, nous voulons continuer à œuvrer pour la démocratie et la paix avec l'Afrique sur la base d'un partenariat.

L'UE a pour cette raison élevé à juste titre la paix et la sécurité au rang de l'une des huit priorités sur lesquelles les deux continents travaillent ensemble plus inten-

sément dans le cadre de la stratégie conjointe Afrique-UE. Ce partenariat implique aussi bien un dialogue sur les défis liés à la paix et à la sécurité de même que le soutien aux opérations de paix et de sécurité sous commandement africain. L'architecture globale africaine de paix et de sécurité joue un rôle-clé ici. L'UE soutient le développement de cette architecture aux plans financier et structurel.

En tant que membre de l'UE, l'Allemagne est bien entendu impliquée dans ces efforts, mais elle a aussi ses propres relations de coopération. Ici, les initiatives de la politique étrangère de l'Allemagne portent surtout sur la prévention des crises et des conflits, en particulier à travers la coopération avec les structures civiles. De notre point de vue, la démocratisation de la politique de sécurité constitue une tâche-clé.

Les organisations régionales servent de socles pour la politique africaine de sécurité. Ces organisations ont évolué suivant des trajectoires différentes et ont déjà eu à faire la médiation dans des crises et des conflits à plusieurs reprises dans le passé. Que ce soit en Guinée, en Somalie ou au Zimbabwe, les organisations régionales ont toujours été impliquées dans le règlement des conflits, bien qu'elles aient obtenu un résultat différent dans chaque cas, comme le montreront les études de cas plus tard. Au cours de cette conférence, la tâche sera alors de jeter un regard critique sur ce que les organisations régionales peuvent faire, les exemples où elles ont pu obtenir un résultat positif et les cas où elles ont besoin de s'améliorer.

Vu que les espoirs de paix et de stabilité du continent reposent sur ces organisations régionales, cette analyse doit être une analyse critique. En outre, elle ne doit pas se faire sur la base d'attentes irréalistes. L'expérience de l'Europe montre les processus difficiles par lesquels les Etats ont dû passer pour travailler ensemble et coopérer dans le domaine de la sécurité et renoncer au pouvoir souverain.

En coopérant dans ce domaine, nous pouvons ainsi apprendre les uns des autres. C'est dans cet esprit que je souhaite à tous une conférence riche en débats qui puisse aboutir à des conclusions intéressantes.

- Seul le texte original du discours fait foi. -

■ C'est pour moi un réel plaisir d'être de retour à Berlin, sur invitation de la Friedrich-Ebert-Stiftung, pour participer à cette conférence internationale sur le thème « Surexploitée et Surestimée ? : Perspectives sur la Politique de Sécurité Régionale en Afrique et de son Appui Européen ». Je pense que la question fondamentale sur laquelle la conférence est appelée à se pencher est celle de savoir si l'Architecture Africaine de Paix et de Sécurité (AAPS) telle que mandatée par la Déclaration Solennelle sur la Politique Africaine Commune de Défense et de Sécurité (PACDS) adoptée à Syrte en Lybie en février 2004 est surexploitée ou surestimée. Je dois peut-être mentionner dès le départ que la PACDS identifie les menaces communes à la sécurité du

continent ; les principes et les valeurs qui sous-tendent la PACDS ; les objectifs et les buts d'une telle politique ainsi que ses organes et mécanismes de mise en œuvre, et les éléments constitutifs de la PACDS. Dans ce contexte, l'AAPS offre un cadre pour la mise en œuvre de la PACDS. J'aimerais déclarer dès le départ qu'elle n'est ni surexploitée ni surestimée.

Il n'y a donc aucun doute que Berlin offre un cadre excellent pour une réflexion sérieuse sur les Relations Europe – Afrique et sur le genre d'appui que l'Afrique attend de l'Europe dans un élan continental de renforcement de ses mécanismes et cadres de sécurité. Au cas où on l'oublierait, la conférence de Berlin a mis l'Afrique dans un paysage très complexe de paix et de sécurité et je pense que l'Europe et l'Afrique ont une responsabilité conjointe dans la correction des erreurs de l'histoire – non pas en recherchant un coupable, mais en échangeant sérieusement sur la meilleure manière dont l'Europe peut appuyer l'Afrique dans la mise en œuvre de la PACDS et de l'AAPS.

Mesdames et Messieurs, les organisateurs de la conférence m'ont demandé de faire la lumière sur le statu quo, le potentiel et les perspectives de l'Union Africaine (UA) et des Communautés Economiques Régionales (CER) dans la gestion des conflits et des crises. Dans ce contexte, on s'attend aussi à ce que je parle des responsabilités futures possibles de l'Allemagne et de la Politique Etrangère de l'Europe en ce

## Président Joaquim Alberto Chissano

Ancien Président de la République du Mozambique  
Président de la Fondation Joaquim Chissano et du Forum Africain des Anciens Chefs d'Etats et de Gouvernement



### Les problèmes africains et leurs solutions africaines – l'Architecture Africaine de Paix et de Sécurité est-elle adaptée pour faire face aux menaces actuelles à la sécurité en Afrique ?

qui concerne leur appui à l'AAPS. Avant d'aller dans le vif du sujet, je voudrais dire que le développement, la subsistance, l'efficacité et l'efficacités de la PACDS et de l'AAPS relèvent de prime abord de la responsabilité des peuples africains, de leurs gouvernements et de leurs institutions. Aucune institution non africaine ne peut prétendre avoir le système de valeurs et les idéaux qui sous-tendent les aspirations des peuples africains à la paix, à la sécurité, à la stabilité et au développement. Mais étant donné notre histoire, nous nous attendrions à ce que l'Europe appuie l'Afrique dans la mise en œuvre de son programme de paix, de sécurité et de stabilité comme condition préalable au développement économique et social.

Permettez-moi de dire catégoriquement que l'Afrique n'est pas aversive au conseil, à l'appui technique ou même au partenariat. Mais la responsabilité de la conception et de la mise en œuvre des politiques revient sans aucun doute aux peuples et gouvernements africains. Dans ce contexte, je voudrais donc d'abord donner un aperçu de l'évolution du programme de paix et de sécurité de l'Afrique et ensuite parler du rôle spécifique des CER, et enfin exprimer mes points de vue sur ce que je considère comme étant le rôle de l'Europe et des Politiques Etrangères Européennes dans l'appui à l'AAPS.

Il est très important de noter que, avec la création de l'UA, les dirigeants africains ont continué à se débattre avec la mise en œuvre du programme de paix et de sé-

curité de l'Afrique. En effet, les dirigeants africains ont cherché activement à renforcer leurs structures régionales de sécurité tout en cherchant à se démocratiser. En ma qualité d'ancien président du Mozambique, je reconnais que les dirigeants africains sont de plus en plus conscients que le processus de démocratisation conduit souvent à des élections contestées et que, au lieu de devenir une panacée pour la paix et la stabilité, les élections deviennent de plus en plus les causes profondes des conflits contemporains en Afrique. En clair, les défis liés aux efforts de démocratisation en cours ont eu un impact visible sur l'efficacité de la PACDS et de l'AAPS.

[...]

Dans le cadre de la PACDS et par la suite du processus d'évolution de l'AAPS et dans le cadre de la création d'une nouvelle architecture de paix et de sécurité, l'Assemblée des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OUA ont accepté la mise en place de l'organe central du Mécanisme de Prévention, de Gestion et de Règlement des Conflits de l'OUA en juillet 2001. Le Mécanisme était envisagé pour être le bras opérationnel du Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA.

En conséquence, à la première session de l'Assemblée de l'UA le 9 juillet 2002, le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'UA a été créé en tant qu'organe de prise de décisions chargé de la paix et de la sécurité des Etats membres de l'UA. Le Protocole qui crée le CPS de l'UA (ci-après dénommé le Protocole) est entré en vigueur le 26 décembre 2003 après avoir été ratifié par les 27 Etats membres requis. Il est très important de noter que le Protocole a conçu le CPS comme « un

dispositif collectif de sécurité et d'alerte rapide pour faciliter une réponse prompte et efficace aux situations de crises et de conflits en Afrique » avec l'appui de la Commission de l'Union Africaine et de son Département de Paix et de Sécurité.

De toute évidence, le CPS ne serait pas en mesure de remplir sa mission de paix et de sécurité sans la mise en place d'un système de collecte d'informations qui informerait le processus de prise de décisions en son sein. A cet effet, les dirigeants africains ont décidé de créer le Système Continental d'Alerte Rapide (SCAP) comme outil de collecte d'informations pour fournir des informations rapides sur les conflits potentiels avant qu'ils ne surviennent dans la réalité. Une chose est d'être en mesure d'anticiper les conflits mais une autre chose est d'intervenir dans les conflits, notamment lorsqu'ils font appel à l'usage de la force.

Dans ce contexte, les dirigeants africains ont décidé de mettre sur pied une Force africaine en attente (FAA) et un Comité d'Etat Major (CEM) avec pour tâche précise de conseiller et d'assister sur toutes les questions liées au déploiement militaire. Deux autres structures ont été aussi mises sur pied, notamment le Groupe des Sages et le Fonds pour la Paix. Il est important de reconnaître que les CER ont la charge de la paix et de la sécurité au niveau de la sous-région.

La performance des structures de paix et de sécurité tant au niveau régional qu'au niveau sous-régional reste mitigée. Cependant, ce qui est clair est qu'avec la création de l'UA en juillet 2002, et la création du CPS, du SAP, et de la FAA qui s'en est suivie, les dirigeants africains ont fait des progrès impressionnants vers la création d'un régime de sécurité africain dans le cadre de la sécurité collective qui repose sur les impératifs de l'Unité Africaine, la Responsabilité de Protéger et Essayer-d'Abord-l'Afrique. En tant qu'ancien Président de la République du Mozambique et ayant participé aux débats et aux prises de décisions qui ont abouti à l'AAPS, je me sens très encouragé, fier et honoré d'avoir contribué au développement d'un nouveau régime de paix et de sécurité en Afrique.

A ce point je voudrais m'appesantir sur le rôle des CER dans la promotion et la mise en œuvre du programme de paix et de sécurité de l'Afrique. Ce faisant, je voudrais me focaliser spécialement sur le concept de sécurité collective et d'intégration économique régionale



tel que défini par l'AAPS. J'aimerais faire observer que l'Afrique a une longue histoire de coopération et d'intégration économiques. Les efforts consentis en vue de l'intégration régionale sont remarquables au cours de la période postindépendance, avec l'intensification du processus de coopération et d'intégration régionale du continent. En clair, l'objectif fondamental de l'AAPS, que ce soit au niveau régional ou sous-régional, est mu par le désir de promouvoir la paix et la sécurité comme condition nécessaire pour le progrès social et économique dans le cadre de l'Unité Africaine, de la Responsabilité de Protéger et du Essayer-d'Abord-l'Afrique.

[...]

Je souhaiterais faire remarquer que la SADC, la CE-DEAO, et la CEEAC sont présentes et sont bien connues tant sur le continent qu'à l'extérieur, tandis que l'UMA est moins connue. Cependant, la Ligue des Etats Arabes ou Ligue Arabe, qui a des membres en Afrique et dans le monde arabe, a été en mesure d'établir une forte présence en Afrique du Nord et au Moyen-Orient et est bien connue sur le continent. En effet, la Ligue Arabe, la SADC et la CEDEAO ont réussi à établir leur présence tant dans leurs sous-régions respectives que dans la région essentiellement à cause de leur implication dans divers processus de médiation chez elles. De mon point de vue, il n'y a aucun doute au sujet du fait que la SADC et la CEDEAO remplissent les conditions d'une CER telles que prévues dans le Plan d'Action de Lagos (PAL) et dans l'Acte Final de Lagos adopté en 1980.

[...]

Je voudrais réitérer qu'au cours de ces dernières années, le continent a connu une prolifération des entités de coopération et d'intégration économiques sous-régionales ayant des mandats qui se chevauchent. En conséquence, il y a un certain nombre de pays au sein du continent qui sont membres de plus d'une organisation sous-régionale. Les informations disponibles montrent que parmi les grandes régions du monde, l'Afrique a la plus grande concentration de dispositifs de coopération et d'intégration économiques. Je pense que la prolifération des entités sous-régionales n'est pas nécessairement une mauvaise chose même s'il est clair que le chevauchement des mandats sème la confusion et rend l'harmonisation impérieuse si l'Afrique veut que les CER fonctionnent au maximum. Il nous faut donc accélérer le processus d'harmonisation des CER en vue d'éviter la duplication des mandats et d'utiliser au mieux les ressources tant humaines que financières disponibles.

Je suis heureux de noter que les dirigeants du continent travaillent maintenant sur un programme d'harmonisation des CER. Cependant, les choses traînent un peu. Je voudrais recommander fortement que le processus d'harmonisation des CER soit accéléré. Dans le même temps, je suis convaincu que les dirigeants africains sont déterminés à harmoniser et à renforcer les CER, particulièrement parce que l'Afrique veut que les CER jouent un rôle plus fort dans la prévention, la gestion et le règlement des conflits comme le prévoit le PAL et l'Acte Final de Lagos. Evidemment, les CER ne peuvent pas remplir leur mandat de coopération et d'intégration économiques en



l'absence de paix, de sécurité et de stabilité dans la région africaine.

[...]

Permettez-moi de partager avec vous mon opinion sur la question de savoir si l'AAPS est bien placée pour faire face aux menaces actuelles à la sécurité en Afrique. Dans ce cadre, je voudrais de prime abord apporter quelques informations de base sur l'évolution du programme de paix et de sécurité en Afrique et sur le développement de l'AAPS dans le cadre d'un programme plus large de coopération et d'intégration économiques. Comme je l'ai fait auparavant, je voudrais faire remarquer que l'AAPS est inspirée par les idéaux des dirigeants fondateurs de l'OUA et de son successeur, l'UA. L'AAPS est donc fondée sur le concept de sécurité régionale collective qui repose sur trois principes de base à savoir : l'Unité Africaine, la Responsabilité de Protéger et Essayer-d'Abord-l'Afrique. Le dernier principe se situe dans le concept plus large d'une solution africaine aux problèmes africains. Dans ce contexte, il est important de souligner l'évolution historique de ces concepts et la détermination des dirigeants africains à promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité comme condition préalable à un développement économique durable en Afrique.

En conséquence, j'aimerais dire qu'il n'y a aucun doute dans mon esprit quant au fait que les CER ont été conçues comme éléments constitutifs de l'AAPS. Globalement, l'AAPS reste un outil de, et offre un cadre pour, la mise en œuvre de la PACDS. Nous savons tous que la période postindépendance a connu la prolifération des regroupements sous-régionaux en même que l'approfondissement et l'élargissement du processus d'intégration africaine tant au niveau continental qu'au niveau sous-régional. J'aimerais suggérer à cette conférence que l'objectif global a été de promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique comme condition préalable pour le progrès social et économique de la région. De mon point de vue, ceci fait partie de la prise de conscience par les dirigeants africains du fait qu'il ne saurait y avoir développement sans la paix et que la paix sans développement n'est souvent qu'une illusion.

[...]

Je recommanderais alors que l'AAPS reconnaisse le rôle important des CER dans la gestion de la sécurité et la transformation des conflits. Il n'y a aucun doute que le mandat de l'AAPS en matière de sécurité ne peut être rempli sans une collaboration franche entre, et des relations étroites de travail avec les CER. Significativement, le Protocole reconnaît la contribu-



tion des mécanismes africains régionaux à la Prévention, à la Gestion et au Règlement des Conflits, au maintien et à la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité sur le continent et la nécessité d'établir des dispositifs formels de coordination et de coopération entre ces Mécanismes et l'Union Africaine.

A ce point, je dois préciser que l'Article 16 du Protocole résume la relation entre le CPS et les Mécanismes Régionaux de Prévention, de Gestion et de Règlement des Conflits. L'article résume aussi le type de relations attendues entre la Commission de l'Union Africaine et les CER. De mon point de vue, cet article reconnaît le rôle impératif des CER dans la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afrique. Cependant, il ne précise pas les modalités opérationnelles et le genre d'appui auquel les CER s'attendraient de la part du CPS de la Commission de l'UA.

Au contraire, l'article mentionne simplement que les Mécanismes Régionaux font partie de l'architecture globale de sécurité de l'UA, qui a pour responsabilité première de promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique. En outre, le Protocole prévoit aussi que le CPS et le Président de la Commission harmoniseront et coordonneront les activités des Mécanismes Régionaux dans le domaine de la paix, de la sécurité et de la stabilité aux fins de s'assurer que ces activités sont conformes aux objectifs et principes de l'UA. L'article demande aussi au Président de la Commission de l'UA de travailler en étroite collaboration avec les Mécanismes Régionaux pour assurer un partenariat efficace entre ces mécanismes et le CPS dans la promotion et le maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité. Il est envisagé que les modalités d'un tel partenariat seraient déterminées par l'avantage comparatif de chacun et les circonstances qui prévaudraient.

Aux termes du Protocole, le CPS en concertation avec les Mécanismes Régionaux est supposé promouvoir des initiatives visant à anticiper et à prévenir les conflits. Il est aussi supposé s'impliquer dans les efforts de conciliation ou d'édification de la paix dans des circonstances où il y a eu conflit. En faisant ces efforts, les Mécanismes Régionaux concernés sont supposés tenir le CPS entièrement et continuellement informé de leurs activités par le biais du Président de la Commission de l'UA. Ils doivent aussi s'assurer que les activités sont étroitement harmonisées et coordonnées avec les activités du CPS.



De la même manière, le CPS est supposé aussi tenir les Mécanismes Régionaux entièrement et continuellement informés de ses activités par le biais du Président de la Commission de l'UA. Pour assurer une harmonisation et coordination étroites, le CPS et les CER sont supposés échanger régulièrement des informations. A cet effet, le Président est tenu de convoquer des réunions périodiques, au moins une fois par an, avec les Directeurs et/ou les responsables en charge de la paix et de la sécurité au sein des Mécanismes Régionaux.

En outre, le Président de la Commission est tenu de prendre les mesures nécessaires partout où cela est indiqué pour assurer une pleine implication des Mécanismes Régionaux dans la mise en place et le fonctionnement efficace du Système d'Alerte Rapide et de la Force Africaine en Attente. De plus, le Protocole demande que les Mécanismes Régionaux soient invités

à participer aux discussions sur toutes les questions soumises au CPS chaque fois que ces questions sont abordées par un Mécanisme Régional ou sont d'un intérêt particulier pour cette Organisation. De la même manière, le Président de la Commission de l'UA est aussi supposé être invité à participer aux réunions et délibérations des Mécanismes Régionaux. En vue de renforcer la coordination et la coopération, la Commission de l'UA a reçu mandat de créer des bureaux de liaison avec les Mécanismes Régionaux. De la même manière, les Mécanismes Régionaux sont encouragés à créer des bureaux de liaison avec la Commission.

[...]

En conséquence, en répondant à la question de base posée par la conférence je voudrais affirmer catégoriquement que je suis certain que l'AAPS est en effet indiqué pour faire face aux menaces à la sécurité en Afrique. De mon point de vue, les menaces à la sécurité comprennent la faiblesse des institutions de démocratie et de gouvernance, la pauvreté et l'inégalité, l'ethnicité, la prévalence des conflits armés, le fléau des mines terrestres, le trafic des armes légères, la piraterie en mer, le trafic de drogue, le terrorisme, la sécurité alimentaire, les changements climatiques, la réduction des ressources en eau, le fondamentalisme religieux, la xénophobie, l'inégale répartition des ressources naturelles, la corruption, les changements inconstitutionnels de gouvernement, la contestation des élections, la marginalisation sociale et économique et autres causes profondes des conflits. Je pense qu'en Afrique, l'une des menaces majeures à la sécurité est la pauvreté et l'inégalité au sein et entre les nations. C'est essentiellement la raison pour laquelle le programme d'intégration et de coopération économiques devient de plus en plus le fondement du programme de paix et de sécurité en Afrique.

[...]

En tenant compte de la détermination et de l'engagement des dirigeants africains à promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique sur la base de l'intégration et de la coopération régionales, je suis absolument convaincu de la viabilité stratégique de l'AAPS, et par conséquent, je ne suis pas nécessairement d'accord que l'AAPS est surexploitée ou surestimée. Je pense que les chances de réussite de la PACDS et, dans un sens plus large de l'AAPS, sont

nombreuses. Cela étant, je dois aussi ajouter que le succès dépendra pour une large part du renouvellement régulier et opportun de la Facilité Africaine de Paix et d'un partenariat fort entre l'Union Européenne et les pays de l'Europe à travers une politique étrangère qui considère l'Afrique comme un partenaire stratégique dans la promotion et la subsistance d'une paix et d'une sécurité globales dans le cadre du multilatéralisme.

Permettez-moi de dire quelques mots en guise de conclusion sur les perspectives de la politique de sécurité régionale en Afrique et son appui européen. Mes mots vont se baser sur la Déclaration du Caire lors du premier Sommet Afrique-Europe sous les hospices de l'OUA et de l'Union Européenne tenu au Caire en Egypte les 3 et 4 avril 2000. En particulier, je voudrais m'appesantir sur la section cinq, dans laquelle la question de la coopération en vue de l'édification de la paix, de la prévention, de la gestion et du règlement des conflits a été abordée. La Déclaration du Caire stipule que « Nous, Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats Africains et de l'Union Européenne ainsi que le Président de la Commission Européenne, réunis lors du Premier Sommet Afrique-Europe sous les hospices de l'OUA et de l'UE au Caire, République Arabe d'Egypte, reconnaissons que les parties concernées portent la responsabilité première de la prévention, de la gestion et du règlement des conflits armés internes ».

Tout en réaffirmant que le Conseil de Sécurité de l'ONU a pour responsabilité première le maintien de la paix et de la sécurité internationales, le Sommet du Caire a félicité et soutenu sans réserve les efforts qui étaient entrepris par l'OUA, y compris ceux qui visent le renforcement de son Mécanisme de Prévention, de Gestion et de Règlement des Conflits, pour promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique.

[...]

Il est important de noter que le Sommet du Caire a abordé la question de l'assistance, et du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration post-conflit. Les dirigeants de l'Europe et de l'Afrique ont convenu que l'objectif principal des situations post-conflit doit être d'aider les pays en crise à mettre fin à leur dépendance vis-à-vis de l'aide d'urgence et à retourner sur la voie du développement. Le Som-

met a reconnu la nécessité dans les situations post-conflit de l'urgence du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration des ex-combattants, en particulier les enfants soldats. En outre, le Sommet a reconnu que les problèmes comme les conséquences environnementales des conflits doivent être abordées dans un cadre global et intégré.

Les partenaires européens ont plaidé pour la poursuite de la collaboration en vue du développement et de la mise à disposition de leur appui pour des programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration et en particulier pour l'assurance d'une formation professionnelle au profit des anciens combattants démobilisés. Ceci pourrait être associé à l'élaboration de programmes pour la gestion efficace et la destruction éventuelle des armes légères et de petit calibre accumulées. Le Sommet du Caire a réaffirmé sa condamnation sans réserve du terrorisme sous toutes ses formes, quels que soient le temps ou le lieu où il se produit, ses motifs et son origine. Le Sommet a aussi réaffirmé son opposition à faire des concessions aux exigences terroristes, et sa détermination à empêcher ceux qui commettent des actes terroristes d'en tirer quelque bénéfice que ce soit.

Le Sommet du Caire a salué la Convention de l'OUA sur la Prévention et la Lutte contre le Terrorisme, adoptée par le 35e Sommet de l'OUA tenu à Alger

en juillet 1999. En ce qui concerne les armes légères et de petit calibre, le Sommet a exprimé sa profonde préoccupation au sujet de l'afflux massif des armes légères et des matériels de guerre dans les zones de conflits. A cet effet, le Sommet a reconnu que l'accumulation illicite, excessive et déstabilisatrice ainsi que la prolifération incontrôlée des armes légères et de petit calibre pose une menace à la paix et à la sécurité sur le continent africain. Le Sommet s'engage à faire face au problème des armes légères en Afrique, en prenant en compte le côté approvisionnement, et en détruisant les stocks de ces armes. A cet égard, le Sommet a plaidé pour une pleine coopération dans les fora internationaux, la lutte contre le trafic illicite et la prolifération des armes légères et de petit calibre. Le Sommet a aussi accueilli favorablement l'initiative prise au niveau régional, en particulier le moratoire de la CEDEAO sur l'importation, l'exportation et la fabrication des armes légères dans sa sous-région, tout comme les initiatives de la SADC et de l'Afrique de l'Est ainsi que la mise en place d'un groupe de travail conjoint SADC-UE sur les armes légères. Le Sommet a aussi exprimé sa profonde préoccupation par rapport au problème des mines terrestres et a renouvelé son engagement à le résoudre.

Le Sommet du Caire a mis l'accent sur la nécessité d'intensifier les efforts dans les domaines du déminage, de l'assistance aux victimes des mines et de la





sensibilisation sur les mines et s'est engagé à poursuivre la coopération en vue de trouver une solution globale au problème des mines terrestres en Afrique, en particulier en abordant la question de l'élimination des mines terrestres existantes. Le Sommet a appelé les Etats qui sont en mesure de le faire, en particulier les Etats impliqués dans le déploiement des mines, à fournir l'assistance technique et financière nécessaire pour les opérations de déminage et la réhabilitation des victimes.

Le Sommet du Caire a noté avec grand émoi la persistance des innombrables conflits en Afrique, dont bon nombre continuent d'occasionner des pertes en vies humaines ainsi que la destruction des infrastructures et des biens. Ces conflits menacent la paix, la stabilité, la sécurité régionale et internationale et entravent les aspirations des peuples

africains à la paix, à la prospérité et au développement, en particulier en Angola, au Burundi, aux Comores, en République Démocratique du Congo, en Ethiopie/Erythrée, en Sierra Leone, en Somalie, au Soudan et au Sahara Occidental. A cet égard, le Sommet a réaffirmé sa détermination à soutenir la mise en œuvre rapide et équitable des plans de paix et des plans de résolution adoptés par l'ONU et/ou l'OUA ainsi que les efforts de l'ONU et de l'OUA à trouver des solutions pacifiques et durables à tous les conflits conformément aux principes du droit international, à la Charte de l'ONU et, là où cela est indiqué, aux Résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité et à la Charte de l'OUA.

En conclusion, je suggérerais que le principal problème auquel est confrontée l'AAPS, et en effet toute la PACDS, est en grande partie technique et non politique. L'Afrique est sur la bonne voie dans sa quête d'un meilleur Mécanisme Africain pour la Prévention, la Gestion et le Règlement des Conflits et dans sa quête de solutions aux diverses menaces à la sécurité en Afrique. En fait le Mécanisme de Prévention, de Gestion et de Règlement des Conflits est déjà en place, tout comme l'AAPS. Cependant, le défi réside dans l'opérationnalisation de certaines composantes, y compris la Force Africaine en Attente. Une fois qu'elle sera pleinement opérationnelle, l'AAPS sera en mesure de faire face aux défis du 21<sup>e</sup> siècle, particulièrement d'aborder les menaces à la sécurité, dont certaines ont été énumérées dans la Déclaration du Caire. On dit souvent que le 20<sup>e</sup> siècle est un siècle perdu pour l'Afrique, et le continent ne saurait se permettre de perdre du temps et de rater l'occasion de décoller, avec progrès, prospérité et développement, sur la base de la paix et de la stabilité durables, avec un appui constructif de la part de ses partenaires. L'Afrique n'a pas d'autres choix que de rendre l'AAPS opérationnelle et les peuples africains comptent sur l'appui de l'Union Européenne et de la communauté européenne des bailleurs de fonds pour rendre tout cela possible.

- Seul le texte original du discours fait foi. -

■ **Monsieur le Président, dans votre présentation vous avez mis l'accent sur l'importance du développement économique et de l'intégration comme fondement de tout progrès de l'architecture africaine de sécurité. Seriez-vous donc tenté de dire « l'économie d'abord » et non « la sécurité d'abord » ou « la démocratie d'abord » ?**

*Non, aucune des deux ne doit être prioritaire. Tout est lié. Je lance un appel pour une approche globale des problèmes de développement. La croissance économique et la démocratisation vont de pair. L'économie ne connaîtra une croissance soutenue, rapide et durable que si elle est accompagnée d'un processus de démocratisation tout comme il n'est pas possible de faire la démocratie le ventre creux – sans un toit sur sa tête ou sans accès à l'eau potable, ça va être difficile. Autrement, la population ne soutiendra pas un processus de réforme politique avec des élections ou la création de partis politiques. Le développement économique est une obligation. La paix, la démocratie, et le développement forment une seule pièce : chaque pièce a deux faces et un côté. Chacun de ces trois éléments est nécessaire.*

**Diriez-vous que les Etats africains et les bailleurs de fonds occidentaux définissent mal les priorités à cet égard ?**

*En effet, les choses n'ont pas toujours été faites de la bonne manière. Le monde occidental a trop souvent haussé le ton et donné des injonctions aux Etats africains pour qu'ils établissent d'abord des structures démocratiques avant que les ressources de l'aide au développement ne suivent. En d'autres termes, ils ont priorisé un élément de la pièce au détriment des autres facteurs impliqués. Prenons l'exemple du Mozambique : le monde occidental nous a demandé d'instituer des réformes politiques peu de temps après les élections et ont conditionné l'aide à ceci, alors que nous dépendions totalement des transferts à l'époque. 76 à 78 pour cent de la population vivaient dans une pauvreté noire. L'analphabétisme battait aussi son plein. Dans ces conditions, il n'est pas possible d'imposer un système démocratique basé sur les normes occidentales dans le pays. Ce développement doit s'opérer de manière organique pour être durable. Seul le progrès économique crée la latitude dans la tête des gens. Les populations vont assurément exprimer leurs désirs, l'appel à la démocratisation se fera plus pres-*

## « La paix, la démocratie, et le développement forment une seule pièce »

Entretien avec Joaquim Alberto Chissano,  
ancien Président du Mozambique

*sant. C'est moins cette partie de la population vivant dans les zones rurales isolées que ceux qui sont en relation avec le reste du monde à travers l'éducation et les liens économiques qui reçoivent des idées de la part du reste du monde et réagissent par rapport à ces idées. Ces gens s'organisent et réfléchissent sur la structure politique et sociale en des termes plus abstraits. Ils pèsent les alternatives et demandent que des décisions soient prises. Les exigences des bailleurs de fonds ne sont donc pas réalistes en ce sens qu'ils définissent mal les priorités.*

**Qu'en est-il du côté africain ?**

*Du côté africain, il s'agit moins d'une question de mauvaise définition des priorités que d'un manque de compréhension des alternatives. Dans bon nombre de cas, un pays devient indépendant sous la tutelle de l'ex puissance coloniale. Prenez par exemple l'Accord entre le Commonwealth et la Chambre de Lancaster : dans des accords de ce genre, non seulement les principes constitutionnels mais aussi une vision du monde sont avancés. Le principe de gouvernement par la majorité a été introduit, mais les systèmes multipartites n'ont pas été mis en place et un parti est devenu dominant parce qu'il était jugé nécessaire d'avoir un noyau fort qui relie la complexité des jeunes Etats africains, leurs multiples groupes ethniques, religions et langues pour réaliser le développement. Les Etats européens qui ont des histoires beaucoup plus anciennes ont eu des expériences similaires : des sociétés fragiles se transforment souvent en des régimes centralisés et même dictatoriaux comme par exemple au Portugal, en Espagne et en Allemagne. Il y a eu des processus similaires en Afrique, la même exigence en vue d'un pouvoir central fort. La Tanzanie est passée aussi d'un système multipartite à un système de parti unique. Personne ne critique la Tanzanie pour ceci qui est considéré comme nécessaire pour l'unité et le développement du pays et de son peuple. Nous avons traversé les mêmes processus au Mozambique. Nous avons clairement fait de l'éducation un domaine prioritaire pour stimuler le changement.*

**Quelles mesures pragmatiques proposeriez-vous pour l'Architecture Africaine de Paix et de Sécurité (AAPS), à court terme ?**

*Bien, je suis maintenant un ancien président et de ce point de vue, je ne dois pas me mêler de la politique quotidienne de mes ex collègues ou de mes successeurs. Moi-même, ma capacité à évaluer la situation est limitée puisque je suis trop peu informé sur les discussions internes. Mais ce que je souhaiterais certainement voir c'est le mouvement, le mouvement vers l'avant. La dynamique et l'harmonie, c'est ce que je souhaiterais voir. Cependant, j'ai vu que les choses évoluent dans la bonne direction. Dans tous les cas, des efforts se font. Néanmoins, il est important que l'AAPS ne soit pas vue comme quelque chose d'abstrait. Elle doit être redynamisée ; elle doit apporter des changements dans la vie des gens et être renforcée davantage pour satisfaire leurs besoins. Les définitions*



*de la paix et de la sécurité comportent plusieurs aspects. L'AAPS ne doit pas attendre le prochain conflit avant de montrer ce qu'elle est capable de faire. Elle doit prendre les décisions appropriées par anticipation et ses éléments doivent être harmonisés les uns avec les autres. L'AAPS doit aussi travailler résolument sur l'intégration des Etats africains en vue de prévenir les guerres entre nations et les guerres civiles.*

**Dans votre présentation, vous avez identifié la Force en Attente comme l'un des défis majeurs de l'Union Africaine. Que voulez-vous dire exactement ?**

*Fondamentalement, ceci implique un problème technique. Les ressources font simplement défaut. Je me souviens encore très bien de l'époque où nous avons voulu envoyer des troupes au Burundi. Nous avons eu de sérieuses difficultés à transporter les troupes là-bas. Le Mozambique a fourni les troupes, mais ses capacités logistiques étaient limitées, voir non existantes. Nous avons donc entrepris des négociations avec l'Union Européenne mais les négociations se sont enlisées de plus en plus en raison des lourdeurs administratives. Les lourdeurs administratives étaient si importantes que nous avons dû faire recours à l'Afrique du Sud quoique l'UE ait déjà accepté de nous appuyer. Avec cet appui rapide de l'Afrique du Sud, nous avons été en mesure de gagner du temps jusqu'à ce que l'Union Européenne ait été en mesure de nous aider – je pense même que les Sud-Africains n'ont jamais reçu la compensation qui avait été convenue. Mais cela ne pose pas problème car c'était bien qu'il y ait eu une solution africaine transitoire.*

*La Force en Attente nécessite un plus grand appui qui doit être rendu rapidement disponible pour qu'elle puisse se déployer de manière plus efficace. Evidemment, en tant qu'Africains nous devons faire le maximum sur notre continent, mais les ressources font toujours défaut. Lorsque je passe en revue tous les accords passés, les engagements pris et les promesses faites par le monde occidental, au cours du sommet du Caire par exemple, ne posent aucun problème sur papier, mais les choses sont très différentes dans la pratique. L'Europe aime suivre les choses et faire des recommandations, mais un appui concret serait plus utile.*

Propos recueillis le 9 février 2011 à FES Berlin  
par Julian Junk

## ■ Le rôle des organisations régionales dans les conflits et les crises politiques

Résumés des études sur l'évaluation de la gestion des crises par l'IGAD (en Somalie), la CEDEAO (en Guinée, Guinée Bissau) et la SADC (à Madagascar, au Zimbabwe)



### « Le Rôle de la CEDEAO dans la Gestion des Crises Politiques et des Conflits : Cas de la Guinée et de la Guinée Bissau »

Auteur : Gilles Olakounlé Yabi

L'étude passe en revue les efforts de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans les conflits en République de Guinée Bissau et en République de Guinée.

L'histoire politique de la Guinée Bissau après son indépendance a été caractérisée par une faiblesse patente de l'Etat avec une succession continue de conflits violents, de complots, de tentatives de complots, de tentatives de coups d'Etat et d'élimination préventive des opposants. Au cours des années 1997-1998, le pays a été dévasté par une guerre

civile. De nombreuses tensions internes se sont encore développées à partir de 2004, particulièrement autour des périodes électorales en 2005 et 2008, se soldant par l'assassinat de plusieurs dirigeants politiques. L'histoire politique de la Guinée n'a pas été moins turbulente. Après avoir été dirigée par deux régimes forts et répressifs entre 1958 et 2008, les conflits internes et violents se sont intensifiés à partir de 2005, particulièrement lorsqu'il y avait eu changement de gouvernement, aboutissant à un coup d'Etat en 2008.

« Prévenir la résurgence des conflits violents dans un tel contexte est un défi herculéen pour toute organisation », fait remarquer l'auteur. Néanmoins, la CEDEAO a pris plusieurs initiatives visant la stabilisation des deux pays –

en Guinée Bissau à partir de 2005-2010 et en Guinée à partir de 2007-2010 – et la mise en œuvre des valeurs et principes politiques prescrits dans le Protocole relatif au Mécanisme de Prévention, de Gestion, de Règlement des Conflits, de Maintien de la Paix et de la Sécurité adopté en 1999, et complété par le Protocole Additionnel sur sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance en 2001. L'auteur montre en détail comment la CEDEAO a toujours publiquement défendu les principes de démocratie et de bonne gouvernance en Guinée et en Guinée Bissau et a mis la pression sur les régimes illégitimes, comment la CEDEAO a lancé plusieurs missions consultatives et de médiation, a envoyé des observateurs des élections, a facilité les réformes du secteur de la sécurité et a essayé d'attirer l'attention de la communauté internationale – malheureusement toujours contrainte par des ressources financières et humaines très limitées. L'étude montre que tous ces efforts ont connu un succès partiel : ils ont souvent visé à baisser temporairement les tensions, et dans une certaine mesure ont empêché les élites d'agir de manière trop illégitime, mais ils n'ont pas réussi à s'attaquer aux causes profondes d'une insécurité qui perdure, de l'instabilité structurelle et du sous-développement dans les deux pays ; ces causes sont d'abord dues à un manque de responsabilité de la part des dirigeants politiques locaux.



### « Le Rôle de la SADC dans la Gestion des Crises Politiques et des Conflits : Cas de Madagascar et du Zimbabwe »

Auteur : Gavin Cawthra

L'étude examine comment la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC) a réagi

aux crises politiques dans deux de ses Etats membres, Madagascar et le Zimbabwe, sur la base des accords politiques de 2001 et 2004, qui ont donné mandat à la SADC de prévenir les conflits intra et inter-Etats et de promouvoir la démocratie et les droits humains.

La crise malgache a eu lieu plus ou moins en 2009, lorsque le Président Marc Ravalomanana a été chassé du pouvoir par Andry Rajoelina avec l'aide des forces armées. La SADC, plus que d'autres organisations internationales, a réagi résolument à ce changement inconstitutionnel de pouvoir, en le condamnant publiquement, en suspendant le pays de la SADC et même en menaçant Madagascar de sanctions. La SADC a ensuite atténué son approche, en lançant des missions de médiation qui ont conduit à un accord instituant un gouvernement de transition. Rajoelina, cependant, a récemment rompu l'accord, laissant Madagascar dans une situation de crise qui perdure.

La crise au Zimbabwe remonte au « Mouvement pour le Changement Démocratique » en 2000, constitué en opposition au pouvoir de la ZANU-PF et au Président Robert Mugabe. En réponse, Mugabe et la ZANU-PF ont intensifié la répression et la violence

contre l'opposition et lancé un « programme de distribution des terres » qui s'est avéré désastreux pour l'économie du pays. La SADC s'est montrée beaucoup plus réticente à intervenir au Zimbabwe qu'à Madagascar, en exprimant publiquement son accord avec la position de Mugabe selon laquelle la crise est en grande partie causée par les réformes agraires et les sanctions occidentales. Contrairement au cas de Madagascar, elle est restée publiquement silencieuse sur les questions des droits humains et s'est abstenue de toute critique des processus électoraux inéquitables. Néanmoins, les efforts de médiation de la SADC ont permis d'aboutir à un gouvernement d'union dans lequel l'opposition est impliquée, renvoyant au moins à plus tard l'affrontement final entre les deux parties en conflits.

L'étude conclut que les différences entre les approches adoptées par la SADC face aux crises malgache et zimbabwéenne peuvent être dues à deux facteurs : premièrement le fait que les économies de plusieurs pays de la SADC sont liées à celle du Zimbabwe, mais pas à celle de Madagascar ; deuxièmement, le fait que la SADC a tendance à soutenir ceux qui sont au pouvoir ainsi que les actes des Etats et des présidents dans le cadre d'un soutien mutuel. Selon l'auteur,



la SADC est au bout du compte une organisation faible, ne disposant pas de capacités institutionnelles, conceptuelles et de mobilisation, travaillant par consensus, dépendant de la volonté politique de ses Etats membres et à peine en mesure de s'attaquer aux causes profondes des crises récurrentes au sein des ses Etats membres.



### « Le Rôle des Organisations Internationales et Régionales dans le Règlement du Conflit Somalien : Cas de l'IGAD »

Auteure : Kidist Mulugeta Kebede

L'étude examine prioritairement le rôle de l'Autorité Intergouvernementale sur le Développement (IGAD) dans le règlement du vieux conflit somalien, qui ravage le pays et ses voisins depuis deux décennies.

L'IGAD (IGADD jusqu'en 1996) est impliquée en Somalie depuis 1991. De 1991 à 2002 l'IGAD a été impliquée dans la restauration de la paix et de la stabilité en Somalie en appuyant les initiatives prises par les Etats membres ou en mandatant des Etats membres à présider des initiatives sur la Somalie. Le rôle institutionnel que l'IGAD a joué au cours de cette phase est minimal. Depuis 2002, l'IGAD a enclenché de nouveaux processus de paix sous ses propres auspices, en lançant des conférences de paix conçues pour trouver un compromis entre les parties en conflit. Ces efforts ont abouti à la formation de deux Gouvernements Fédéraux de Transition, dont le second est toujours au pouvoir, même s'il est confronté à de sérieux problèmes. Les institutions de l'IGAD se réunissent très souvent pour discuter de la question de la Somalie, appuyées par le Secrétariat de l'IGAD, qui fournit les ressources logistiques ainsi que les informations et les stratégies pour gérer le conflit. En outre, l'IGAD continue de servir de forum de discussion de la question somalienne par les Etats membres.

Malgré les grands efforts déployés par l'IGAD et ses Etats membres pour stabiliser le pays, les résultats restent mitigés. La Somalie n'a toujours pas un gouvernement central et de vastes parties du pays sont toujours impliquées dans des guerres civiles désastreuses. Selon l'auteur, cette situation est due à plusieurs facteurs. D'abord, les obstacles majeurs à la paix ne peuvent se trouver qu'à l'intérieur de la Somalie. La complexité du conflit avec ses différents acteurs et programmes rend les efforts extérieurs de paix fondamentalement difficiles. Ensuite, la faiblesse interne de l'IGAD constitue aussi une contrainte pour les efforts de paix : l'IGAD n'a pas le financement nécessaire ni l'autorité institutionnelle et politique. Ceci est dû à la prolifération des conflits inter- et intra-Etats ainsi qu'au bout du compte à l'absence fondamentale de prospérité économique et de bonne gouvernance dans les Etats membres. En un mot : la capacité d'édification de la paix de l'IGAD dépend de la volonté politique de ses Etats membres à cibler effectivement le problème dans un élan commun – un élan qui, à ce jour, peine à se matérialiser.





**Julian Junk**

Université Goethe  
de Frankfurt/Main

## **Surexploitée et Surestimée ? Perspectives de la Politique de Sécurité Régionale en Afrique et de son Appui Européen**

Rapport de Conférence

■ Surexploitée et surestimée ? Telle était la question d'orientation lors d'une conférence sur la politique de sécurité régionale au sein de l'Afrique et pour l'Afrique qui a eu lieu dans les locaux de la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) à Berlin les 9 et 10 février. Dans le principe, les participants n'ont pas tardé à trouver une réponse à la question. Un peu surexploitée, plutôt surestimée – du moins de l'extérieur – mais sur la bonne voie car il s'agit d'une politique dynamique. Comme l'a souligné l'ancien président mozambicain Joaquim Alberto Chissano dans une présentation d'ouverture qui a exploré plusieurs aspects de la question : l'Afrique a créé les structures et institutions politiques en vue d'une politique de sécurité globale dans un peu moins d'une décennie et donc avec une célérité sans précédent. Cependant, ce développement institutionnel se traduit tout d'abord par l'existence de plusieurs structures presque identiques qui ont besoin d'être harmonisées en urgence. Ceci s'applique notamment au chevauchement des mandats des organisations régionales individuelles et à l'accomplissement timide de la tâche de coordination de l'Union Africaine. Deuxièmement, bon nombre de plans conceptuels n'ont pas été mis en œuvre : des mécanismes clairs de mise en œuvre font défaut dans beaucoup de domaines. Le Président Chissano a cité la « Force Africaine en Attente » pour illustrer cet état de choses.

Ce diagnostic a été confirmé à plusieurs reprises au cours de la conférence. Il y a eu aussi unanimité sur le fait que de simples réponses ne suffiraient pas, no-

tamment dans le contexte africain, pour deux raisons : il y a plusieurs niveaux politiques distincts étroitement liés (national, sous-régional, régional et international) impliqués dans la politique de sécurité en Afrique et la sécurité s'interprète de manière très large en Afrique. Deuxièmement, les gens sont peu informés sur l'Architecture africaine de sécurité en dehors de l'Afrique comme le montrent les dialogues politiques, sociétaux et scientifiques. Il suffit simplement de comparer la quantité de recherche faite sur la « gouvernance de la sécurité européenne » avec les quelques rares textes de substance diverse qu'on pourrait trouver sur l'UA avec ses multiples sous-organisations régionales. Il y a une tendance nette à parler de l'Afrique en des

termes monolithiques, en ignorant la diversité réelle et les différences que l'on retrouve sur le continent.

La conférence s'est focalisée précisément sur cette perspective différenciée en mettant explicitement l'accent sur la diversité régionale. A la surprise de tous les participants européens qui ont parlé en termes d'une Architecture africaine de sécurité au début de la conférence, le mot « paix » a été rapidement ajouté au sigle « AAPS » souvent utilisé, tandis que la définition de la sécurité a été élargie et au-delà de tout, l'attention s'est focalisée notamment sur des caractéristiques régionales, sous-régionales et nationales distinctes. La forme plurielle, qu'elle s'applique aux Architectures de sécurité ou aux cultures de sécurité, a été souvent utilisée dans les discours et présentations. En dehors de l'UA, la conférence a mis un accent particulier sur les communautés économiques régionales, notamment la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC) en Afrique Australe et l'Autorité Intergouvernementale pour le Développement en Afrique de l'Est (IGAD), dont les rôles dans la gestion des crises liées à la politique de sécurité avaient été évalués dans les études préparatoires faites par la FES :

- Gavin Cawthra a exploré le rôle que la SADC a joué à Madagascar et au Zimbabwe dans son étude intitulée « Rôle de la SADC dans la Gestion des Crises et Conflits Politiques ». Si dans le pre-

mier cas la SADC est intervenue ouvertement et promptement après le renversement du Président Ravalomanana, elle a été de loin moins active en ce qui concerne l'élimination du mouvement de l'opposition zimbabwéenne (MDC-T) par le parti du Président Mugabe (ZANU-PF) au pouvoir – et ceci malgré la SADC a l'obligation d'intervenir dans les crises et conflits intérieurs de ses Etats membres pour ramener la stabilité aux termes des accords signés en 2001 et 2004. Cawthra a identifié deux facteurs explicatifs en jeu ici : de prime abord les liens économiques relativement faibles du tout nouveau membre qu'est Madagascar avec les autres pays ; ensuite une culture de non-ingérence entre les Chefs d'Etat au pouvoir – qui a été vigoureusement dénoncée par bon nombre de participants à la conférence (voir aussi l'entretien avec le Général Martins, p. 37). L'étude a abouti à la conclusion selon laquelle la SADC, en sa qualité d'organisation intergouvernementale, est très dépendante de la volonté politique de ses Etats membres. Les capacités institutionnelles, conceptuelles et financières du Secrétariat sont trop limitées pour permettre une action autonome.

- Le recouplement des multiples conflits en Somalie et l'importance de l'IGAD dans leur règlement a fait l'objet de l'étude intitulée « Cas de l'IGAD – Le Rôle

des Organisations Régionales et Internationales dans le Règlement du Conflit Somalien » par Kidist Mu-lugeta. Tandis que l'IGAD n'est impliquée que dans le règlement des conflits à travers un appui déclaratoire aux initiatives de paix par les Etats membres individuels jusqu'en 2002, le Secrétariat est devenu plus actif au cours des années suivantes, en servant de modérateur au processus visant la formation de deux gouvernements de transition. Si une solution n'est pas encore trouvée au conflit c'est d'abord à cause de sa complexité, comme l'a aussi expliqué Stefan Brüne dans l'entretien (voir p. 26) : les conflits entre Etats non résolus se poursuivent sous forme de guerres par personnes interposées dans la guerre civile somalienne. Mais la faiblesse interne de l'IGAD due à l'absence d'accord entre les deux Etats hégémoniques, l'Ethiopie et le Kenya, ainsi qu'aux déficits financiers et organisationnels a été préjudiciable au règlement du conflit régional. L'IGAD reste plus un forum intergouvernemental qu'une organisation politiquement autonome. Malgré tout cela, l'étude tout autant que les diverses déclarations au cours des discussions ont souligné que l'IGAD est un acteur incontournable de la Corne de l'Afrique qui a été longtemps sous-estimé par bon nombre de pays occidentaux. Comme l'a dit le Professeur Brüne : « En dépit de toutes ses faiblesses, il aurait fallu créer l'IGAD si elle n'existait pas ».





- La CEDEAO était au cœur de la troisième étude intitulée « Le Rôle de la CEDEAO dans la Gestion des Crises et Conflits Politiques ». Gilles Yabi a particulièrement exploré son rôle dans les conflits en Guinée et en Guinée-Bissau. Comparativement à l'IGAD et à la SADC, la CEDEAO dispose de la plus grande gamme d'expériences et d'outils pour une intervention politique et militaire. Par exemple, la CEDEAO était présente dans les deux pays très tôt (en Guinée-Bissau depuis 2005, en Guinée depuis 2007) sous la forme de commissions consultatives, de médiation et de suivi des élections, en attirant habilement l'attention de l'opinion publique régionale et internationale sur le conflit qui sévit dans les deux pays. Chaque processus de règlement de conflit dépend plus ou moins de la bonne volonté des élites politiques des pays en conflit à accepter des solutions. L'auteur examine les limites et contraintes des Architectures régionales de sécurité de manière approfondie.

En dehors de la présentation d'ouverture par le Président Chissano, ces trois études ont servi de base pour des discussions très ouvertes, pointues et conséquentes tout au long de la conférence. Le premier thème focal, qui a examiné les organisations régionales et l'UA séparément, a été suivi de discussions comparatives sur la diplomatie préventive, la médiation politique et la réforme du secteur de la sécurité et la promotion d'une gouvernance démocratique du secteur de la sécurité. Un débat de clôture a permis d'examiner les moyens par lesquels l'Allemagne et l'Europe peuvent appuyer davantage le développement de l'Architecture de sécurité en Afrique. Le présent Rapport de Conférence ne retrace pas les thèmes et discussions individuels dans aucun ordre chronologique, mais résume plutôt les thèmes récurrents, les résultats, mais aussi les questions non résolues en sept points. Il est complété par cinq entretiens, dont un d'ordre général avec le Président Chissano et un avec chacun des experts des quatre organisations (UA, CEDEAO, SADC, IGAD).

#### **Premièrement : Evolution et non révolution, léthargie du développement institutionnel**

Il n'est pas nécessaire de réinventer la roue constamment. Il est plutôt plus raisonnable de la réparer et de l'entretenir, peut-être même de l'améliorer, mais dans tous les cas de l'utiliser – c'est de cette façon que le Président Chissano a résumé l'essentiel du sujet. Les institutions requises aux niveaux continental et sous-ré-

gional sont en place. Dans la plupart des cas, il y a des mécanismes clairs pour assurer et impulser le renforcement des développements stratégiques sur la base de ces institutions, comme ce fut déjà le cas, par exemple, en ce qui concerne le débat autour de la réforme du secteur de la sécurité au sein de l'UA.

Les participants africains à la conférence ont décrit cette dynamique de manière saisissante, en faisant des comparaisons instructives avec la durée de temps qu'il a fallu à la plupart des institutions occidentales pour être en mesure de fonctionner normalement ; ils ont aussi déploré le fait que des voix tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Afrique s'élèvent pour demander constamment de reprendre les choses à zéro. Les institutions individuelles n'ont pas souvent les ressources financières et humaines et au-delà de tout la volonté politique de faire réellement usage de ce qui est déjà disponible. Cette dernière situation est au moins compréhensible étant donné la grande hétérogénéité des Etats africains : il suffit de comparer le nombre d'Etats membres de l'UA à celui de l'UE ou même les dynamiques très différentes qui caractérisent les espaces du Maghreb et de la CEDEAO par exemple. L'accent a été aussi mis sur le fait que, quoiqu'il y ait plusieurs systèmes d'alerte rapide en matière de crises politiques, le plus souvent, ces systèmes ne fonctionnent normalement que lorsque les intérêts politiques des Etats les plus influents sont directement touchés et pour cette raison, lorsque l'alerte est lancée, aucune « action rapide » ne suit malheureusement « l'alerte rapide ». Le Darfour constitue une illustration frappante de ces mécanismes : la planification stratégique a été conduite au niveau de l'UA assez tôt et a indiqué ce qu'il fallait faire, mais à plusieurs reprises, les décisions politiques n'ont pas été prises à temps.

La léthargie et la dépendance vis-à-vis d'une direction ou d'une trajectoire particulière sont préjudiciables à tout développement institutionnel. Ceci s'applique particulièrement aux organisations politiques qui doivent opérer dans des environnements complexes et hétérogènes. Il a été déjà observé que l'UA n'a que dix ans. Bon nombre de participants à la conférence ont soutenu l'appel à la patience lancé par Gernot Eler au départ. L'accent a été davantage mis sur la nécessité de ne pas perdre de vue les facteurs intra-organisationnels en même temps que les développements inter-organisationnels. Le manque de volonté politique souvent cité n'est cependant qu'un problème africain.

Les débats autour des « défaillances » du Conseil de Sécurité des Nations Unies ne sont pas nouveaux. La question est toujours de savoir comment ceci peut être corrigé, comment les fossés entre les intérêts hétérogènes peuvent être comblés. Quel rôle jouent les « opportunités qui s'offrent » et l'attention médiatique ici ? Qu'en est-il du rôle de la société civile ? Les participants à la conférence ont unanimement reconnu que l'importance de ces facteurs reste toujours sous-estimée en Afrique.



## « La complexité des causes multiples des conflits est le principal problème politique de l'IGAD »

Entretien avec le Professeur Dr Stefan Brüne, GIZ / Autorité Intergouvernementale sur le Développement (IGAD)

### ■ Quels sont les défis auxquels est confrontée l'IGAD actuellement ?

Les défis politiques les plus importants sont sans doute les conflits internes et intra-Etats non résolus dans la région ainsi qu'une constellation régionale de conflits dans lesquels les acteurs nationaux directement ou indirectement soutiennent un mouvement d'opposition dans les pays voisins. Au nombre des exemples de ce cas on peut citer la Somalie et l'Erythrée. L'Éthiopie a donné à l'opposition érythréenne et à des étudiants érythréens la possibilité d'étudier à Addis-Abeba pour la première fois. Les Érythréens pensent aussi qu'ils ont de bonnes raisons de soutenir les regroupements anti-éthiopiens en Somalie. Au-delà de ceci, il y a aussi des problèmes historiques non résolus qui peuvent être instrumentalisés à des fins actuelles. Ce type d'interrelation complexe entre les causes des conflits et les

tentatives de les gérer est le principal problème politique auquel est confrontée l'IGAD.

### En dehors de ces problèmes politiques, quels sont les défis institutionnels les plus pressants pour l'IGAD ?

Du point de vue institutionnel, le plus grand problème est que les institutions qui existent ne se sont pas réunies au cours de ces dernières années. Il n'y a simplement pas de réunions régulières du conseil. Le Secrétariat de l'IGAD a rédigé une série de plans de réformes : expansion du mandat de l'IGAD, stratégie de paix et de sécurité, stratégie de réforme institutionnelle et autres réformes similaires. Toutes ces propositions continuent d'attendre l'approbation politique et leur adoption par le Conseil des Ministres. Les gens spéculent actuellement sur les raisons pour lesquelles il n'y a pas eu de réunion du conseil depuis une année et demie. Dans ma perception des choses, les problèmes techniques ont été mélangés aux programmes politiques. Pour être plus direct : les Éthiopiens assurent actuellement la présidence de l'IGAD. Et ils ne sont pas prêts à y renoncer, entre autres à cause des nouveaux développements au Soudan. Le Soudan



aurait été un candidat ou successeur potentiel. L'IGAD a eu la même présidence pendant trois ans tandis que les Statuts de l'IGAD prévoient que la présidence doit changer chaque année. Les Ethiopiens ne sont pas tout de même une exception. Les Kenyans et les Soudanais se sont comportés exactement de la même manière par le passé.

**Cette conférence, après tout, s'est focalisée sur les comparaisons entre l'IGAD, la SADC et la CE-DEAO. Serait-il souhaitable de transformer l'IGAD en plusieurs forums et en une organisation globale comme la SADC et la CEDEAO ?**

Il est difficile de répondre à cette question parce qu'il y a des mandats qui se chevauchent dans cette région de l'Afrique Orientale. La Communauté de l'Afrique Centrale (CAC) se développe à un rythme accéléré à l'heure où nous parlons et avec beaucoup de succès, aussi : des tentatives d'institution d'une monnaie commune et de libre circulation dans toute la région sont en cours. Deux nouveaux Etats viennent de devenir membres, le Burundi et le Rwanda. Beaucoup de choses se passent à tous les niveaux – technique, fonctionnel et politique. Le Kenya et l'Ouganda sont tous deux membres de l'IGAD. Ces deux pays n'ont certainement pas intérêt à ce que la CAC soit dupliquée. Le problème fondamental pour ces deux pays au sein de l'IGAD est toujours la Somalie – et là où la Somalie est impliquée, le conflit entre l'Erythrée et l'Ethiopie est toujours implicitement impliqué. Ces recouvrements des intérêts des pays membres combinés avec les prétentions d'hégémonie entravent le développement de l'IGAD.

Si on examine les choses du point de vue purement fonctionnel, cinq organisations régionales africaines seraient suffisantes à mon avis. Si je dois exprimer mon souhait à cet égard, je me pencherais en faveur de la fusion de l'IGAD et de la CAC. Ceci est certainement très illusoire car il s'agit d'organisations établies et les intérêts institutionnels ne le permettraient pas.

**Comment évaluez-vous le niveau de réseautage entre les organisations régionales africaines ? Qu'est-ce qui serait souhaitable ?**

Il y a échange au niveau personnel. Ils se rassemblent de temps à autre sur l'île Maurice. La volonté politique de s'engager dans le réseautage de manière techniquement efficace est très limitée. En particulier, le Secrétariat de l'IGAD a un mandat si faible qu'il n'est pas non plus en mesure de faire avancer le processus de réseautage.

**Quel rôle les institutions de grande envergure comme l'Union Africaine et, indirectement, l'Union Européenne peuvent-elles jouer ici ?**

A Djibouti toutes les parties nous demandent constamment de renforcer la coopération avec l'Union Africaine. De l'autre côté, l'IGAD a demandé à l'UA regarder plus dans sa direction. Par exemple, presque tous les communiqués de l'IGAD au cours de ces dernières années ont été adoptés un à un par l'UA – d'abord grâce à l'influence éthiopienne. Ceci peut s'interpréter comme une tentative réussie de la part de l'Ethiopie d'utiliser l'IGAD à ses propres fins tout en y mettant une coloration africaine. Cependant, on n'a de facto aucune idée de la manière dont cette coopération entre l'IGAD et l'UA peut être rendue plus efficace du point de vue institutionnel et s'enraciner.

**Et quelle est la situation avec les acteurs non africains ?**

La plupart d'entre eux sont en réalité organisés de manière bilatérale – par exemple, le Djibouti avec la France ou le Japon. Le seul format régional est en réalité l'Initiative de l'Union Européenne pour la Corne de l'Afrique. Il s'agissait d'une tentative d'établissement d'une formule 6+1 en réaction à la suspension de l'Erythrée de l'IGAD pour ramener ce pays dans le giron de l'IGAD. Ces tentatives se poursuivent, mais elles n'ont pas été véritablement couronnées de succès jusque-là et sont plus caractérisées par la bonne volonté. Cependant, il serait extrêmement souhaitable qu'il y ait un effort international substantiel de règlement du conflit entre l'Erythrée et l'Ethiopie et de l'impasse politique qui en résulte. Ce conflit constitue l'une des guerres les plus coûteuses de l'histoire récente et l'on est en droit de se demander où ces pays qui se présentent comme étant pauvres trouvent les sommes astronomiques qu'ils dépensent pour acquérir les armes dont ils ont besoin pour faire la guerre. L'Ethiopie reçoit pratiquement le tiers de son budget d'autres pays. Le règlement de ce conflit à tout prix est le seul moyen de pacifier et de développer cette région dans son ensemble. Pour faire cela, l'UA, l'UE et d'autres organisations régionales doivent coopérer de manière plus ciblée et soutenue.

Propos recueillis le 10 février 2011 à FES Berlin  
par Julian Junk



## Deuxièmement : Le principe de subsidiarité sur la base de régions fortes

Le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'UA constitue le cœur de ladite Architecture africaine de paix et de sécurité. Chaque fois qu'il est question de politique de sécurité en Afrique, le CPS fait l'objet de beaucoup d'attention. Les instruments de politique de sécurité et les institutions des organisations régionales individuelles sont moins connus même si les objectifs d'harmonisation et de coordination fixés dans l'Article 3 (l) du traité constitutif de l'UA le sont encore moins. L'Union Africaine reconnaît officiellement huit communautés économiques régionales (voir aussi l'Article 16 du Protocole de l'UA sur l'Architecture Africaine de Paix et de Sécurité). Ces communautés se développent à des rythmes et degrés très différents. A titre de comparaison, le débat autour d'une « Europe à plusieurs vitesses » semble académique. Les participants à la conférence étaient pour la plupart d'accord pour qu'une importance particulière soit accordée au principe de subsidiarité dans le contexte africain. Une certaine coordination de la politique de sécurité au sein de l'UA est nécessaire, mais les organisations régionales doivent continuer à bénéficier d'un renforcement considérable, et même constituer les épines dorsales : ainsi, il ne doit y avoir aucun « comité des régions » faible comme c'est le cas dans le contexte européen, et il faut tout au moins un pilier de politique de sécurité et économique forte dans l'architecture africaine de paix et de sécurité.

Dans tout ceci, il est nécessaire de ne pas perdre de vue que la profondeur de l'intégration dans les régions individuelles varie énormément. Ceci est souhaitable d'une part, car ça permet la cristallisation des diverses « meilleures pratiques » dans le temps – tel est l'espoir exprimé par bon nombre d'experts ayant participé à la conférence. Différentes régions requièrent aussi différentes stratégies pour les solutions. D'autre part, pour renforcer le développement, il est nécessaire de disséminer l'information sous la forme de « meilleures pratiques ». Les mécanismes de coordination et les forums de concertation entre les organisations régionales doivent aussi être considérablement renforcés et ce dans les plus brefs délais.

L'objectif à moyen terme est d'avoir une gamme variée d'instruments interrégionaux comparables disponibles et la question de savoir si cela est souhaitable ou si cela amènerait certaines organisations à dépasser leurs possibilités financières reste sans réponse. Les organi-

sations régionales sont créées au départ sous forme de communautés économiques. Les tâches militaires et politiques et les capacités ont été souvent ajoutées très rapidement dans la plupart des cas. Un exemple classique de ce cas de figure fut le développement de la CEDEAO dans les années 1990. Dans le même temps, il y a souvent eu un consensus implicite selon lequel les organisations régionales doivent maîtriser l'art de l'intégration économique ainsi que les dimensions politiques et sécuritaires. C'est pour cette raison qu'au moins un risque potentiel de surexploitation a été identifié à la conférence – certaines régions essaient de développer ces dimensions trop rapidement et de manière trop ambitieuses – quoique référence ait été faite dans le même temps à une compréhension large de la politique de sécurité. Gille Yabi a fait remarquer que lorsqu'on prend l'exemple de la CEDEAO, il s'agit moins d'une question de champ d'application des instruments que d'une question de gestion appropriée des attentes. A cet égard, la question de savoir quel est le nombre approprié d'organisations régionales est toujours d'actualité. Au minimum, il a été dit qu'il en faut « cinq », ce qui voudrait dire que l'IGAD et la CAC devraient travailler ensemble d'une manière ou d'une autre. Les participants à la conférence ont cependant convenu que le chevauchement géographique des membres ne devrait pas durer dans le temps. Ici, les acteurs extérieurs doivent se forger de nouvelles orientations : les organisations multilatérales (comme l'UE) ou l'appui bilatéral (comme le Ministère allemand des Affaires Etrangères) soutiennent la création des organisations régionales et font passer une portion considérable de l'aide au développement par ces dernières. Il y a donc des incitations biaisées de nature financière et politique à appartenir à plusieurs communautés.

En examinant la gamme variée de politiques sectorielles, la CEDEAO a réalisé le plus de progrès possible. La mobilité transfrontalière a été toujours commune dans cette région, ce qui facilite différents aspects de l'intégration. Cependant, comme l'ont souligné bon nombre de participants à la conférence, la CEDEAO n'est pas une organisation conçue de « manière rationnelle » : au contraire, la communauté s'est développée de manière organique en même temps que les défis qu'elle est appelée à relever. En tant que communauté de sécurité, la CEDEAO peut être évaluée sur la base de sa gestion de la crise en Côte d'Ivoire. Quoique la SADC en Afrique Australe ait une gamme similaire d'instruments, la volonté politique ne se manifeste pas

encore pour amener à une intégration politique plus profonde, mais simplement économique. La CAC, la Communauté Economique de l'Afrique Centrale, est fortement intégrée, mais uniquement du point de vue économique jusque-là. Dans la Corne de l'Afrique, l'IGAD est plus en plus affaibli par les conflits entre l'Ethiopie et l'Erythrée ainsi que par le conflit en Somalie et par l'hégémonie duale du Kenya et de l'Ethiopie, une constellation qui ne favorise pas la coopération outre mesure. Trop faible comme forum économique et traînant les pas du point de vue économique derrière la CAC, l'IGAD doit subir de profonds changements. En termes politiques, l'Afrique Centrale demeure une région à problèmes. La CEEAC a décollé à peine. L'intégration des Etats du Maghreb est entre autres affaibli par les points de vue divergents sur le Sahara Occidental. L'élan des soulèvements démocratiques en cours dans le monde arabe sera intéressant et dans le même temps aura des implications immédiates pour les efforts d'intégration de l'Afrique.

Parmi les organisations régionales, il est alors important de suivre de près la CEDEAO, la SADC, la CAC, notamment dans leur interaction avec l'UA. Il ne serait pas juste de parler d'une architecture africaine de sécurité. D'autre part, il sera fascinant de suivre la dynamique de l'interaction entre les architectures de sécurité ainsi que les efforts visant à établir le principe de subsidiarité dans les questions multilatérales de sécurité.

La conférence a tiré bon nombre d'éléments de sa dynamique des comparaisons constructives et courageuses entre les différentes organisations régionales au sein de l'Afrique, mais aussi des comparaisons intercontinentales. Trop souvent, les débats sont étouffés en faisant ressortir la spécificité des différents conflits ou la complexité des constellations régionales. Comme l'ont fait remarquer beaucoup de participants à la conférence, c'est ce qui se passe lorsqu'il s'agit des questions africaines. Une des leçons importantes apprises au cours de la conférence a été alors d'établir que « la question d'équilibre » entre le contexte régional et la généralisation interrégionale peut être définitivement couronnée de succès et conduire à des discussions productives.

## « La CEDEAO subit actuellement de profonds changements »

Entretien avec le Commandant Ibrahim Siratigui Diarra, Chef de Cabinet, Département des Affaires Politiques, de la Paix et de la Sécurité de la Commission de la CEDEAO

### ■ Quels sont les défis politiques et institutionnels auxquels la CEDEAO est actuellement confrontée ?

Actuellement, il s'agit certainement de la situation en Côte d'Ivoire. La CEDEAO travaille activement sur une solution depuis le début de la crise dans ce pays. D'abord en tant que médiatrice entre les parties, ensuite en tant qu'observatrice des élections et maintenant il nous faut même envisager une intervention d'une plus grande portée. En outre, nous travaillons aussi sur les futures élections au Niger, au Bénin et au Cap Vert.

Du point de vue institutionnel c'est une phase de changement profond pour la CEDEAO. La semaine prochaine, des décisions importantes pour l'avenir seront prises au cours du sommet. Il nous faudra probablement élaborer une structure de Commission dans laquelle tous les pays membres sont représentés par un Commissaire – comme c'est le cas au sein de l'Union Européenne. En conséquence, la Commission aura 15 membres et non neuf, ce qui permettra de résoudre un problème fondamental.

### Pour être plus précis, de quel problème s'agit-il ?

Un problème de légitimité. Si chaque pays membre est

représenté, il y aura moins de problèmes d'acceptation.

### Les procédures de prise de décisions au sein de la CEDEAO ne vont-elles pas devenir lourdes ?

Oui, peut-être. Mais nous sommes actuellement en discussion pour voir

comment l'expansion de la Commission doit être accompagnée d'une expansion significative du personnel et sur la manière de nommer le personnel sur la base des mérites. Ceci va impulser une nouvelle dynamique. Mais quoique cette expansion de la Commission soit un changement majeur, cela ne signifie pas qu'elle va s'alourdir. Il est toujours important de souligner que la CEDEAO reste fondamentalement une communauté économique. Le mandat doit être élargi très rapidement et de manière globale – politiquement et militairement. C'est là que le processus de réforme entre en jeu.

### Les Européens sont-ils capables, et doivent-ils soutenir ces réformes ?

Il y a toujours des questions impliquant un appui technique, financier et logistique. Il y a aussi de multiples initiatives ici. Mon souhait, cependant, serait que la CEDEAO soit impliquée dans l'élaboration de tous les projets dès le départ comme cela se passe dans les partenariats. Nous sommes mieux placés pour évaluer les besoins sur le terrain. Lorsque les acteurs sont impliqués trop tardivement, ceci conduit souvent à une conception inadéquate des projets – tant en ce qui concerne les projets des Nations Unies que les projets de l'Union Européenne et de l'Union Africaine.

## Troisièmement : Extension de la sécurité et de la démocratisation

Les institutions africaines de sécurité se basent sur une définition large de la sécurité qui vise à étendre les possibilités de développements politique, économique, et social pour trois raisons. Premièrement, comme c'est le cas en Europe, la plupart des efforts d'intégration ont leurs origines dans les communautés économiques. La sensibilité du lien entre la sécurité et le développement économique a été pour cette raison acceptée dès le départ. Deuxièmement, les sociétés et les Etats africains ont toujours été fortement impliqués dans les débats actuels sur la politique de développement. Les notions

telles que « la sécurité humaine », qui sont devenues rapidement en vogue dans la discussion sur la politique de développement, se sont ainsi répandues rapidement. Troisièmement, les institutions multilatérales de sécurité se sont développées très rapidement – tout au moins comparativement aux normes et développements européens – et font toujours partie d'un passé récent : la Guerre Froide est terminée depuis longtemps, et les normes prévalant dans les années 1990 ont pris le dessus.

L'accent a été mis sur le lien entre la sécurité et la démocratisation au cours de la conférence, notamment



*Au-delà de tout ceci, il y a une très grande complexité en ce qui concerne les communications : il y a de fortes relations bilatérales avec des pays individuels comme la France. Parfois, ces pays parlent au nom de l'Union Européenne, parfois ils s'occupent des projets bilatéraux. Il est très difficile pour les parties prenantes de conduire les choses de manière adéquate. Les procédures de coordination multilatérales sont préférables.*

**Comment évaluez-vous le dialogue entre les organisations régionales de l'Afrique ?**

*Cela ne joue en réalité aucun rôle dans le travail quotidien, même si on est très informé sur ce que font les*

*autres organisations régionales. Elles comparent les notes de temps à autre, au cours de certaines réunions ou lors des visites mutuelles. Mais il n'y a pas de procédures d'échange formalisées, régulières et focalisées. Il serait alors souhaitable, par exemple, de mettre en place un dense réseau de bureaux de liaison. A ce jour seule la CEDEAO en a un avec l'UA.*

Propos recueillis le 10 février 2011 à FES Berlin  
par Julian Junk

au cours d'une discussion africaine interne. Des voix très sceptiques et critiques se font toujours entendre chaque fois que les questions de profondeur et d'opportunité des processus de démocratisation sont mises sur le tapis. S'il est vrai que la nécessité ultime d'avoir des institutions démocratiques pour mettre en place un Etat de droit et des secteurs de la sécurité légitimes n'a pas été contestée, certains participants n'ont pas hésité à attirer l'attention sur l'impact déstabilisateur des élections, notamment dans le cas des Etats fragiles et en l'absence de cohésion sociale. Il s'agit peut-être là de la question la plus controversée de la conférence.

Tous les participants à la conférence ont cependant mis l'accent sur le fait que la sécurité durable et le règlement des conflits requièrent des stratégies à long terme qui sont reflétées dans les structures de gouvernance démocratique du secteur de la sécurité. Comme l'a déclaré l'un des participants : « La république et non seulement la police et l'armée doit servir de norme pour la réforme du secteur de la sécurité ». Quoique cette prise de conscience soit en train de se répandre depuis un certain temps, c'est seulement maintenant que des stratégies globales sont en cours de conception par l'Union Africaine et au-delà de tout par la CEDEAO. Certains espoirs sont placés dans le soi-disant « draft zéro » du docu-

ment sur la réforme du secteur de la sécurité, qui sera adopté au sommet de l'UA en juin 2011. La CEDEAO travaille dans ce domaine depuis plusieurs années et a posé entre autres la base du lien opérationnel entre la démocratie, la bonne gouvernance et la sécurité dans le Protocole Additionnel de 2001. Le degré auquel les idées découlant de l'exemple de la CEDEAO peuvent être adoptées a fait l'objet de beaucoup de discussion au cours de la conférence. Les réformes du secteur de la sécurité ne fonctionnent que lorsqu'elles sont encrées à tous les niveaux de la vie politique : elles doivent prendre en compte les êtres humains ainsi que des aspects spécifiques des Etats nations et ne doivent par conséquent pas être conçues en tenant compte seulement de la perspective régionale. Les réformes du secteur de la sécurité doivent donc adopter une perspective pluraliste. Comme l'ont souligné plusieurs déclarations au cours de la conférence, il est important que les réformes ne restent pas simplement à l'étape de la conception : la mise en œuvre concrète et progressive et l'établissement de mécanismes constants d'évaluation, notamment en l'absence de crise aigue, doivent faire partie intégrante de tout débat sur la stratégie. Enfin, l'accent ne doit pas seulement être mis sur les situations post-conflit comme ce fut souvent le cas dans le passé : les éléments de prévention sont tout aussi importants.

#### **Quatrièmement : Une Voie Africaine**

Une définition africaine large de la sécurité contient-elle alors des aspects spécifiques ? La question a été soulevée à plusieurs reprises par les participants africains à la conférence qui n'ont pas manqué de protester contre les limites des concepts occidentaux dominants dans le contexte africain. En termes institutionnels, le lien étroit entre la paix et la sécurité est sans doute intéressant, comme cela se reflète déjà dans les noms donnés au CPS et à l'AAPS. Cependant, du point de vue purement africain, les facteurs suivant qui sont spécifiques à l'Afrique peuvent être identifiés : la solidarité et le partenariat comme principes organisationnels fondamentaux, « la sécurité humaine » au cœur de toute conception de la politique de sécurité, l'importance de l'intégration sous-régionale et de la diversité de l'intégration, la prise en compte des détails dans la mise en œuvre des documents fondamentaux de politique de sécurité ou de « feuilles de route » de politique de sécurité, comme ce fut récemment le cas à Madagascar, et enfin la particularité historique et ethnique du contexte des idées relatives à la politique de sécurité. La comparaison entre les notions occidentales et non

occidentales de la sécurité n'a été abordée que de manière sommaire au cours de la conférence et n'a donc pas fait l'objet de discussions approfondies. Dans tous les cas, ceci va « alimenter les discussions » à l'avenir.

Sans exception les participants à la conférence ont tous émis le vœu que l'Afrique ait une voie plus forte dans les institutions impliquées dans la sécurité mondiale. L'Afrique doit avoir plus son mot à dire au Conseil de Sécurité de l'ONU ainsi qu'au niveau du Secrétariat de l'ONU, même dans les structures existantes.

#### **Cinquièmement : Hégémonie Bien Intentionnée et Moteurs de l'Intégration Régionale**

Il y a une très grande hétérogénéité entre les Etats forts et les Etats faibles au sein des régions elles-mêmes. Comment peut-on évaluer ce facteur par rapport à l'intégration régionale ? Il est généralement convenu que la stabilité hégémonique joue un rôle dans les alliances et les institutions multilatérales comme par exemple le rôle des Etats-Unis dans l'intégration européenne, mais aussi dans la structure de la sécurité européenne (OTAN). Lorsqu'on examine la SADC et le rôle que l'Afrique du Sud joue dans cette région, mais aussi la CEDEAO et la dominance du Nigeria, des phénomènes similaires peuvent être observés. Pourrait-on dire simplement qu'il n'y a pas ce genre de constellations hégémoniques dans le Maghreb et en Afrique Centrale ?

Ces Etats hégémoniques ont une grande responsabilité à deux égards : d'abord, ils doivent travailler véritablement pour l'intégration régionale et ensuite, ils ne doivent pas eux-mêmes perdre leur légitimité chaque fois que leurs affaires intérieures sont en jeu, puisqu'ils ont de facto un droit de veto. La situation intérieure du Nigeria a été mise sur le tapis à plusieurs reprises et discutée de manière critique à cet égard.

Les structures hégémoniques peuvent entraver le développement non seulement parce que l'hégémon n'est pas bienveillant (« hégémonie bienveillante »), mais aussi parce qu'il y a des hégémons rivaux. Avant l'éclatement de la crise en Côte-d'Ivoire, elle était le seul Etat rival du Nigeria en Afrique de l'Ouest, quoique les deux Etats parviennent à s'entendre dans le cadre de la CEDEAO. La situation est différente en Afrique de l'Est où le Kenya et l'Ethiopie s'observent de manière suspicieuse, affaiblissant ainsi l'IGAD. La CAC est actuellement plus dynamique parce que, en dehors de son homogénéité culturelle relative, le rôle avant-gardiste du Kenya reste indéniable.

## « Il y a une trop grande divergence entre la rhétorique et l'action au sein de l'UA »

Entretien avec le Dr Admore Mupoki Kambudzi, Secrétaire du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine

■ **Comme la conférence l'a démontré à plusieurs reprises, l'Union Africaine a sans doute fait beaucoup de choses dans un laps de temps et en termes institutionnels, il s'agit d'une expérience réussie. Mais on peut toujours faire mieux. Quelles sont les améliorations que vous auriez aimées voir ?**

Mon premier souhait est assurément la poursuite du renforcement des capacités des institutions individuelles de l'UA en ce qui concerne leurs liens avec les Etats membres individuels. L'UA est toujours jeune ; bon nombre d'institutions ont été créées de manière hâtive, ce qui a créé un fossé entre la structure institutionnelle au niveau de l'Union Africaine et le soutien de ces institutions au niveau des Etats membres – il continue d'y avoir une trop grande divergence entre la rhétorique et l'action au sein de l'UA. Ceci s'applique par exemple à la « Force Africaine en Attente » et au « système d'alerte rapide ». Nous ne parlons même plus du « fonds pour la paix » – il contient des ressources financières si réduites – même si une décision vient d'être prise de consacrer non plus six mais douze pour cent du budget de l'UA à ce fonds dans les trois années à venir. Une lueur d'espoir pour l'avenir.

Le lien entre l'UA et ses organisations régionales doit être renforcé de la même manière. La coordination est très inefficace. Je vous donne un exemple : le « fleuron » de l'UA est le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS). Il s'agit d'une innovation africaine et dans le principe, il fonctionne de manière excellente. Mais il y a des insuffisances, notamment dans sa coopération avec les organisations régionales. Elles ne sont pas impliquées dans la détermination des points focaux mensuels par exemple, quoiqu'elles soient plus proches des crises à gérer. Il serait beaucoup plus judicieux de se concerter avec la CEDEAO lorsque le CPS sera sur le point d'aborder la crise en Côte d'Ivoire le mois prochain. Les organisations régionales connaissent beaucoup mieux les regroupements qui doivent être impliqués et les implications politiques auxquelles il faut s'attendre. Il n'y a pas de mécanisme clair d'implication ici. Cependant, un tel mécanisme est nécessaire dans l'urgence.

**A quoi un tel mécanisme doit-il ressembler ?**

La meilleure chose serait d'avoir un mécanisme sous la forme de réunions mensuelles – ou de réunions qui ont lieu tous les deux ou trois mois. Ce qui est plus important est d'avoir un

rythme clairement convenu. Ceci est d'autant plus important que le CPS fait beaucoup de planification conjointe avec les CER (les organisations régionales – ou communautés économiques régionales) : la Force en Attente, le mécanisme d'alerte rapide, le Fonds pour la Paix. Ce sentiment d'unité et de coopération est fondamental ; autrement, on a l'impression que le CPS détermine la politique régionale de manière unilatérale. Cependant, les institutions de l'UA doivent être renforcées dans l'ensemble, tant du point de vue des ressources humaines que du point de vue financier.

**A quel niveau se trouvent les forces et les faiblesses de ces organisations régionales si différentes ? Comment peut-on les coordonner avec ces différences ?**

Là vous avez raison : les CER diffèrent beaucoup du point de vue de leur développement institutionnel, de leur puissance économique et des rôles qu'ils prétendent jouer dans leur propre politique de sécurité. Mais ici encore on peut prendre le développement de la Force africaine en attente comme un bon exemple. Les régions d'Afrique Australe et d'Afrique Occidentale ont simplement fait beaucoup de progrès mais l'Afrique du Nord traîne les pas, loin derrière. Cela pose en effet des problèmes majeurs de coordination. Il y a un autre problème au-delà de tout ceci : il y a trop de contradictions et de désaccords au sein des régions individuelles. Prenons l'Afrique du Nord et le problème du Sahara Occidental. Si l'on veut identifier la raison pour laquelle le niveau d'intégration est si faible en Afrique du Nord – quoiqu'il y ait tant d'éléments contraignants comme la langue, la religion et la culture – c'est le désaccord autour du Sahara Occidental. Certains disent qu'il est inacceptable qu'un pays africain traite un autre comme une colonie. Pour ces pays, le Sahara Occidental pose un problème de décolonisation. Cependant, d'autres pays soulignent le principe de la souveraineté et de l'autonomie des Etats. Ce litige explique profondément pourquoi les Etats de l'Afrique du Nord peinent à s'intégrer et il a un impact sur leurs politiques africaines continentales. L'UA est une union des Etats membres et non des régions. L'UA est alors en difficultés

*lorsqu'il y a un litige entre deux Etats membres. En ce qui concerne le Sahara Occidental, il a besoin d'une stratégie politique commune qui pourrait réduire l'impact des différences régionales.*

*Allons en Afrique Occidentale. Ici, le concept d'hégémon régional n'est traditionnellement pas connu. J'ai des doutes au sujet de ce concept dans le contexte africain. Dans la plupart des contextes régionaux, il est inconcevable qu'un pays domine ouvertement d'autres. Le Nigeria montre le bon exemple dans le cadre de la CEDEAO, tout au moins en surface, ce qui signifie que le Nigeria doit être politiquement stable et économiquement dynamique. Le Nigeria sera aussi membre du CPS : c'est de facto un membre permanent. Si le Nigeria cesse de montrer l'exemple, il sera remis en cause au niveau régional. Dans l'ensemble, cependant, il y a une forte cohésion culturelle et une tradition de mobilité transfrontalière dans cette région.*

*Examinons l'Afrique du Sud. La communauté internationale voit l'Afrique du Sud comme une puissance africaine en tête. Le Zimbabwe et l'Angola s'oppose à cette vision, par exemple. Ils disent que l'Afrique du Sud est un Etat trop jeune dans sa situation actuelle. Il n'est simplement pas prêt pour représenter l'Afrique toute entière ; il n'est pas non plus représenté dans beaucoup d'institutions internationales. De ce fait, ces Etats n'acceptent des propositions faites par l'Afrique du Sud pour l'Afrique Australe ou pour tout le continent qu'avec beaucoup de réticence. Mais l'Afrique du Sud a la plus grande économie privée et le plus grand tissu industriel. L'Afrique du Sud est une puissance économique. Donc, lorsque dans les reformes du Conseil de Sécurité de l'ONU, on essaie d'identifier des pays qui pourraient représenter l'Afrique en qualité de membre*

*permanent, le Nigeria et l'Egypte sont aussi souvent cités. Mais l'Afrique du Sud les bat par rapport à la plupart des critères. En ce qui concerne la CEEAC en Afrique Centrale, le sentiment d'unité fait simplement défaut. La République Démocratique du Congo, par exemple, a voulu devenir membre de la SADC même si du point de vue géographique et culturel il fait partie sans aucun doute de l'Afrique Centrale. Le Rwanda et le Burundi sont membres de la CAC. Ce qui se passe là va même un peu plus au-delà du chaos africain habituel. Le problème a atteint un point tel qu'en dehors de l'absence de cohésion régional, il y a aussi absence de cohésion nationale interne.*

*Enfin, examinons l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique, l'espace IGAD. Il s'agit aussi d'une région pleine de contradictions. Beaucoup de choses ici dépendent des conflits frontaliers entre l'Ethiopie et l'Erythrée et de la situation en Somalie, qui sont au cœur d'une lutte d'influence entre le Djibouti, le Kenya et l'Ethiopie. La méthode préférée là-bas c'est de s'affaiblir mutuellement. Le Kenya et l'Ethiopie ont aussi, pour des raisons historiques, peur d'une Somalie forte, puisque ce dernier prétend avoir des territoires dans ces pays. Cette région est aussi très difficile à intégrer. Dans le meilleur des cas, cette intégration est possible dans le domaine de la politique de sécurité.*

*En somme : l'Afrique Occidentale a les meilleures chances d'intégration, suivie par certaines parties de l'Afrique de l'Est sans la Corne de l'Afrique. Ensuite vient la SADC, quoiqu'ici, je mettrais beaucoup de réserves car le grand problème dans cette région est la cohésion des Etats individuels. Je ne vois pas des possibilités majeures d'intégration en Afrique Centrale et Septentrionale à l'heure actuelle. L'UE ne peut pas faire grande*

## **Sixièmement : Normes mondiales, moralité et partialités**

Un sixième point focal tropical qui sans doute nécessitera l'attention dans les discussions futures est le rôle des normes mondiales dans la conception de l'architecture africaine de sécurité.

D'abord : le principe d'autodétermination et la souveraineté des Etats. La discussion sur ce sujet a permis de voir les limites de ce qui apparaîtrait comme

des normes acceptées sur les plans mondial et régional. Dans quelle mesure est-il possible aux Etats se disperser ? La diversité sur le continent africain est aussi intéressante ici, notamment parce que la plupart des Etats africains profitent de cette insécurité difficile à combattre depuis leur création d'une part, alors que d'autre part ils sont affectés par des frontières arbitraires qui ne tiennent pas compte des frontières ethniques. Le référendum au Sud Soudan – et les participants à la conférence sont d'accord sur ce



chose dans ce jeu globalement complexe. Il faut juste essayer de coordonner autant que possible. L'architecture africaine de sécurité et la Force en Attente rendent cette coordination très prometteuse.

**Le Président Chissano a mentionné les trois principes de l'UA hier : l'unité africaine, la responsabilité de protéger les Etats africains et la priorité africaine dans le cas des problèmes africains. Tous ces points se focalisent sur l'Afrique. Ne doit-il pas y avoir aussi une stratégie d'engagements internationaux de la part de l'Afrique ? L'Afrique en tant que partenaire égal même en dehors de l'Afrique ?**

En effet : quand on choisit de voir les choses de cette manière, on est un peu comme sur la défensive, mais l'histoire de l'Afrique est simplement dominée par une asymétrie avec l'Europe. C'est pourquoi il est important que l'Afrique compte sur ses propres forces. Le mot « partenariat » est stratégiquement important pour

l'UA. Nous entrons en « partenariat », notamment avec l'UE, et cela signifie que nous nous rencontrons en tant que partenaires égaux. Et nous diversifions l'accès au partenariat : il y a maintenant des partenariats avec l'Amérique Latine, la Chine, la Corée du Sud, la Turquie ainsi que beaucoup d'autres partenariats que nous sommes en train de planifier maintenant. La perception qui commence à gagner du terrain au sein de l'UA n'est pas « l'Afrique d'abord » et les autres en deuxième ou troisième position. Non, c'est un partenariat sincère qui est recherché. Les pays se mettent ensemble. Ils établissent que les deux partenaires ont certains besoins, ou ont des ressources et ensuite trouvent une voie transparente et égale pour un soutien mutuel. C'est là notre compréhension d'un partenariat solide.

Propos recueillis le 10 février 2011 à FES Berlin  
par Julian Junk

point – n'est pas encore totalement compris en termes de répercussions sur la tectonique régionale du pouvoir. L'exemple du Sahara Occidental montre aussi le potentiel de conflit que cachent ces besoins d'indépendance frustrés : la coopération régionale entre les Etats du Maghreb reste paralysée par leur désaccord sur la manière de gérer cette situation.

Ensuite, la responsabilité des Etats africains à protéger les citoyens africains est acceptée comme principe

fondamental de l'Union Africaine. Il y a eu une discussion controversée sur la question de savoir si ceci implique une norme mondiale ou non. La non ingérence dans les affaires régionales souvent invoquée bute se heurte à des limites ici. La discussion qui a suivi s'est focalisée sur l'exemple de la structure de la mission hybride au Darfour qui, dans son ensemble, est une mission africaine (UA), mais qui est supposée profiter du savoir faire de l'ONU. Le slogan controversé « plus d'UA et moins d'ONU » a été répété avec



plus de précision dans le débat étant donné qu'une plus grande implication de l'UA est souhaitable non seulement pour des raisons de légitimité mais aussi en raison d'une meilleure compréhension de certains facteurs régionaux par l'UA, quoiqu'un appui fort est nécessaire en termes de ressources financières et de capacités logistiques. Le principe de subsidiarité doit par conséquent s'appliquer ici : les solutions régionales et continentales doivent être prioritaires et l'ingérence et l'appui internationaux doivent se limiter à ce qui est nécessaire.



Troisièmement, lorsque les asymétries de pouvoir prédominant dans l'évaluation de normes qui, selon toute apparence, sont généralement valides, les efforts régionaux d'intégration et l'appui extérieur sont rapidement dépourvus de légitimité. Comment doit-on évaluer le rôle du président zimbabwéen Mugabe dans les efforts de médiation impliquant des processus électoraux ? Comment l'UE peut-elle travailler de manière crédible lorsque les lois qui régissent les médias hongroises ou le refus de reconnaître les résultats des élections dans la Bande de Gaza contredisent les normes et standards qui sont même souhaités pour l'Afrique ? Ces exemples controversés ont été discutés à plusieurs reprises au cours de la conférence. Il ne doit pas y avoir deux poids deux mesures. Le succès de l'aide au développement et de l'appui à la politique de sécurité est basé en grande partie sur la crédibilité et l'intégrité des partenaires, selon Rolf Mützenich. Gernot Erler a mis l'accent sur le fait que les Européens ont un intérêt vital dans une infrastructure africaine qui fonctionne bien ainsi que dans l'appui allemand à la société civile.





## « Le meilleur moyen c'est la responsabilité individuelle »

Entretien avec le Général à la retraite George Martins, Directeur de Pax Africa en Afrique du Sud

■ *L'Etude dont nous avons précédemment parlé dans le cadre de la conférence a fait une comparaison entre deux Etats membres de la SADC dans lesquels la SADC a dû prendre des mesures, le Zimbabwe et Madagascar. S'agit-il là des défis politiques majeurs selon vous ?*

*Oui, ce sont les sujets les plus importants pour la SADC actuellement. Je voudrais ajouter à cela la situation à l'Est et au Sud du Congo. Ici aussi la question est toujours de savoir comment la SADC peut s'impliquer de manière constructive. En outre, il y a toujours des problèmes sérieux et des défis récurrents, comme par exemple les droits humains au Swaziland ou l'organisation des élections au Lesotho.*

*La SADC a-t-elle les capacités de relever ces défis ?*

*Une fois encore, il y a un problème sérieux ici : le manque de ressources financières et de personnel. L'intégration économique doit aussi aller de l'avant. La région stagne, comme l'ont révélé les récentes discussions entre une Union Européenne relativement homogène et les multiples voix de la SADC. Il s'agit aussi d'une composante clé du renforcement de l'intégration sur le continent africain : une Union Africaine sans des régions intégrées et dynamiques est inconcevable.*

*Il y a eu des discussions controversées au cours de la plénière sur le degré auquel les loyautés bilatérales historiques qui se sont développées depuis la période des mouvements de libération sont importantes au point d'empêcher la SADC d'avoir de l'influence. Quelle est votre opinion sur la question ?*

*Je ne partage pas ce point de vue. Il ne s'agit pas d'un problème spécifique à l'Afrique Australe. Observez la diplomatie allemande au sein de l'UE lors de la crise de l'Euro. Il y a simplement beaucoup de choses qu'on ne peut pas dire en public, et d'autres*

choses qu'on peut dire. C'est là l'essence de la diplomatie. Si vous avez des différences avec Mugabe, vous ne pouvez pas vous fier totalement à la diplomatie publique. Ce serait futile. Indépendamment de ceci, assez de déclarations publiques sont faites et l'Afrique du Sud ainsi que la SADC font pression pour des élections libres et équitables au Zimbabwe et la reconnaissance des résultats des élections. L'Afrique du Sud elle-même a un intérêt considérable à ce que le Zimbabwe retrouve la stabilité une fois encore. L'afflux de réfugiés commence à déstabiliser toute la région et constitue un problème majeur pour le système de santé et le système social dans son ensemble.

**Comment évaluez-vous la coordination entre les organisations régionales individuelles ? L'UA devrait-elle être plus active ici ou alors les organisations régionales doivent-elles prendre les choses en mains ?**

Les deux sont nécessaires; elles ne s'excluent pas. Les organisations régionales doivent coopérer. Elles doivent communiquer les unes avec les autres et comparer les notes au cas par cas. L'Union Africaine peut assurer la coordination à ce niveau et ouvrir des canaux de communication sur des sujets précis. L'UA a déjà fait ceci avec beaucoup de succès – à en juger par la Force africaine en attente et les brigades régionales. Mais ces mécanismes peuvent toujours et doivent être améliorés.

**Quelles sont les améliorations que vous envisagez ?**

Nous avons trop d'organisations régionales et elles se chevauchent. Cela est source d'inefficacité et de confusion. En particulier parce que l'Afrique reste un continent pauvre. Nous devons mieux gérer nos ressources.

**Certains participants à la conférence ont attiré l'attention sur la réticence de la SADC à accepter l'aide et l'appui occidentaux. Elle soutient que l'autonomie est préférable à cette dépendance. Que pensez-vous de ceci ?**

Je pense que la SADC déteste tout sauf l'aide. Il y a beaucoup de projets en cours qui sont appuyés par les Européens, par exemple. Il n'y a pas trop longtemps que les organisations et les pays donateurs ont pris les choses en mains et ont commencé à proposer toutes sortes de projets. Mais les capacités et les règles de procédures claires pour aider à développer et administrer de tels projets font simplement défaut au sein de la SADC. Ils travaillent sur ceci, mais pour le moment, il n'est pas trop judicieux de continuer à proposer d'autres projets qui sont voués à l'échec. Ceci porte atteinte à la légitimité de tous les partenaires. C'est pour cette raison que la SADC semble peut-être un peu hésitante, même si elle travaille activement sur une structure institutionnelle durable.

Mais il y a toujours l'aspect selon lequel ils sont conscients de leurs propres forces et capacités. La SADC veut faire autant que possible elle-même, ce qui n'est rien d'autre que ce que les pays donateurs demandent après tout. Le meilleur moyen c'est la responsabilité personnelle : pour maîtriser un processus et consolider et soutenir ce qui a été réalisé, on doit rendre les ressources financières nécessaires disponibles soi-même. La SADC travaille sur cette solution durable et souhaitable.

Propos recueillis le 10 février 2011 à FES Berlin par Julian Junk



## ■ Le travail de la Friedrich-Ebert-Stiftung dans le domaine de la politique de sécurité en Afrique

« Les structures démocratiques conduisent à la stabilité et à la paix. Dans le même temps, ces structures ne peuvent être stables et pérennes que dans un environnement de paix. »

Ce lien décrit par le Président Honoraire de la FES, Anke Fuchs, n'est visiblement plus évident nulle part ailleurs qu'en Afrique. C'est avec ceci à l'esprit que la FES travaille avec les parties prenantes politiques sur la conception d'une politique globale de sécurité aux niveaux national, régional et continental.

### Compréhension de la politique de sécurité

Le travail de la FES est basé sur une compréhension globale de la politique de sécurité, au cœur de laquelle se trouvent les personnes. Une politique qui se sert d'instruments de grande envergure qui ne se limitent pas aux moyens militaires, qui prend en compte les parlements et les parties prenantes de la société civile dans la construction et la mise en œuvre des structures démocratiques et place les forces de sécurité sous la supervision des civils et le contrôle démocratique, qui met l'accent sur la prévention de la violence et des crises, qui présume une analyse des causes profondes des conflits, et qui se base sur une coopération et une intégration régionales et multilatérales efficaces.

### Stratégie

La FES aide ses partenaires à s'impliquer plus activement dans le dialogue sur la politique de sécurité. Par exemple la FES cherche à sensibiliser les acteurs politiques et à renforcer leur expertise en fournissant des analyses, en offrant des services de consultation et en mettant en œuvre des mesures de sensibilisation. Ensuite, elle contribue à l'établissement d'une culture de dialogue politique sur les questions de sécurité en créant les fora de dialogue appropriés. Dans ce cadre, la FES voit l'évaluation des rôles basée sur le genre et l'équité du genre comme des éléments évidents des analyses de la politique de sécurité et des stratégies de travail.

### Partenaires

Les partenaires et les groupes cibles de la FES sont les décideurs politiques, les membres des gouvernements et les cadres des organisations régionales, les parlements nationaux et régionaux, les partis politiques, les journalistes et les représentants des médias. Dans le même temps, la FES travaille en étroite collaboration avec les groupes de réflexion et les universités, les centres de formation, les organisations et réseaux de la société civile et les organisations internationales (l'UNREC, l'UNIDIR, le DCAF). Dans son travail elle appuie aussi le dialogue avec les représentants des forces de sécurité.

### Contact

Les bureaux de la FES à Abuja, Addis-Abeba et Maputo coordonnent le travail sur la politique de sécurité dans leurs régions et au niveau continental.

Projet sur la politique de sécurité régionale pour l'Afrique de l'Est et Liaison avec l'UA

#### **FES Addis Ababa**

Arada Kefleketa  
Kebele 13, House No. 579  
Addis Ababa, Ethiopia  
e-mail : fes-ethiopia@fes.org.et

Projet sur la politique de sécurité régionale pour l'Afrique Australe

#### **FES Maputo**

Avenida Tomás Nduda, 1313  
Maputo, Mozambique  
e-mail : fes@tvcano.co.mz

Projet sur la politique de sécurité régionale pour l'Afrique de l'Ouest et Liaison avec la CEDEAO

#### **Bureau Régional de la FES à Abuja**

12 Marrakech Street  
Wuse II, Abuja, Nigeria  
e-mail : abuja@fes-westafrica.org  
Web : www.fes-westafrica.org/security

# Annexes

Conférence Internationale : Surexploitée et Surestimée ?  
Perspectives sur la Politique de Sécurité Régionale en Afrique et de son Soutien Européen

## Programme

Mercredi 9 février 2011

---

9.00 – 9.15	Allocution de bienvenue par <b>Dr Gernot Erler</b> , vice-président du groupe parlementaire du SPD, ancien Ministre adjoint
9.15 – 9.30	Allocution de bienvenue par <b>Christiane Kesper</b> , Directrice de la Division de la Coopération Internationale, Friedrich-Ebert-Stiftung
9.30 – 10.00	Discours d'ouverture par <b>Joaquim Alberto Chissano</b> , ancien Président du Mozambique, Président de la Fondation Joaquim Chissano « Les problèmes africains et leurs solutions africaines – L'architecture africaine de paix et de sécurité est-elle apte à relever les défis actuels de la politique de sécurité en Afrique ? »
10.30 – 15.45	<b>Session I : Le rôle des communautés économiques régionales dans les conflits et crises politiques</b> Quelles sont les expériences récentes des communautés économiques régionales (CER) dans la gestion de conflits violents et de crises politiques ? Trois études de cas seront présentées, mettant l'accent sur l'approche suivie par les CER concernées, leurs réussites et leurs limites dans la gestion de crises. Ces études stimuleront un débat sur le statu quo de l'architecture africaine de paix et de sécurité. Animateur : <b>Arnd Henze</b> , directeur adjoint des programmes étrangers, WDR
10.30 – 11.45	Etude de cas : le rôle de la SADC à Madagascar et au Zimbabwe Introduction : <b>Dr Gavin Cawthra</b> , CDSM, Université de Witwatersrand Commentaire : <b>Kathrin Meißner</b> , Représentante-Résidente FES-Zimbabwe
11.45 – 13.00	Etude de cas : le rôle de l'IGAD (Autorité intergouvernementale pour le développement) en Somalie Introduction : <b>Kidist Mulugeta Kebede</b> , Chercheur/Consultant, Section Gouvernance de la Commission des Nations Unies pour l'Afrique Commentaire : <b>Professeur Dr Stefan Brüne</b> , Projet IGAD/GIZ
14.30 – 15.45	Etude de cas : le rôle de la CEDEAO en Guinée et Guinée-Bissau Introduction : <b>Dr Gilles Olakounlé Yabi</b> , ICG Afrique de l'Ouest Commentaire : <b>Commandant Ibrahim Siratigui Diarra</b> , Chef de Cabinet, Département des Affaires Politiques, de la Paix et de la Sécurité de la Commission de la CEDEAO
16.15 – 17.45	<b>Session II : La capacité des communautés économiques régionales en matière de diplomatie préventive et de médiation politique</b> Sur la base des études de cas présentées, experts et spécialistes apporteront leur éclairage sur la capacité d'intervention politique des CER dans la prévention des crises et la médiation dans les situations de conflits. Ils se poseront notamment les questions suivantes : Quels sont les moyens d'intervention politique ? Quelles sont les limites politiques et techniques (capacité institutionnelle par ex.) ? Qui prend la tête des opérations, et quelles sont les expériences de coopération entre les CER, l'UA et la communauté internationale ?  Animateur : <b>Arnd Henze</b> , directeur adjoint des programmes étrangers, WDR <b>Dr Admore Mupoki Kambudzi</b> , Secrétaire du Conseil de paix et de sécurité (PSC) de l'UA <b>Commandant Ibrahim Siratigui Diarra</b> , Chef de Cabinet, Département des Affaires Politiques, de la Paix et de la Sécurité de la Commission de la CEDEAO <b>Dr Rolf Mützenich</b> , Député, porte-parole du groupe parlementaire du SPD au Bundestag pour les questions de politique étrangère <b>Harro Adt</b> , Ambassadeur, représentant spécial de la Présidence du Conseil de l'UE pour le bassin du fleuve Mano e.r. <b>Marina Peter</b> , point Focal Soudan pour l'Europe <b>Dr Wullson Mvomo Ela</b> , Professeur à l'Institut des Relations Internationales à l'Université de Yaoundé, Cameroun

---



**Jeudi 10 février 2011**

**9.00 – 10.30**

**Session III : Les approches régionales en matière de gouvernance du secteur de la sécurité**

Dans l'optique d'une résolution durable des conflits, il est de plus en plus reconnu que des réformes structurelles sont nécessaires pour permettre une Gouvernance démocratique du secteur de la sécurité (GSS). L'UA et les CER renforcent ainsi leur engagement dans des initiatives de Réforme du secteur de la sécurité (RSS). Quels sont les leviers dont disposent l'UA et les CER pour démocratiser la GSS ?

Par ailleurs, au regard du processus d'intégration dominé par l'exécutif, il est légitime de se poser la question suivante : dans quelle mesure la politique régionale de sécurité en Afrique est-elle démocratique ? Comment renforcer l'implication de la société civile et des parlements ? Quelles sont les perspectives en matière de transparence, de mécanismes de surveillance et de contrôle au sein de l'UA et des CER ?

Animateur : **Sebastian Sperling**, FES Abuja

[La stratégie RSS de l'UA – Le statu quo](#), **Dr Norman Mlambo**, Coordinateur RSS de l'UA

[Le concept GSS de la CEDEAO et le plan d'action](#), **Professeur Massaër Diallo**, Coordinateur général, WANSED

[La GSS / RSS en tant que défi national](#), **Gen. Pal Martins e.r.**, Directeur de Pax Africa, Afrique du Sud et **Gen. Andrew Owoye Azazi**, Conseiller à la sécurité nationale, Nigeria

**11.00 – 12.45**

**Session IV : Soutien allemand et européen à la politique régionale de sécurité en Afrique : entre de nouvelles approches de maintien de la paix et un nouvel accent mis sur la capacité de médiation politique ?**

Face au vaste soutien apporté depuis plusieurs années par l'Allemagne et l'UE à la politique régionale de sécurité en Afrique se posent les questions suivantes : Quels enseignements peut-on tirer des expériences passées, et quelles doivent être les priorités à l'avenir ? Comment définir la réussite, et comment la mesurer ? Quel est le calendrier pour une intervention européenne ? Comment peut-on notamment renforcer les perspectives africaines dans le débat actuel sur le maintien de la paix, et comment peut-on soutenir la capacité régionale de médiation politique ?

Animatrice : **Professeur Dr Herta Däubler-Gmelin**, Professeur à l' Université Libre de Berlin, ancienne Ministre fédérale

[Les perspectives du maintien de la paix en Afrique](#), **Peter Schumann**, ancien Coordinateur Regional de la mission MINUS Soudan du sud

[Renforcer la capacité africaine en matière de médiation et de gestion des conflits](#), **Dr Wolfgang Manig**, Chef de division, Ministère des Affaires Etrangères

[Les exigences et les défis africains dans la coordination des bailleurs de fonds](#), **Roger Middleton**, chercheur, Chatham House

**12.45 – 14.00**

**Documentation de la conférence : principales conclusions, recommandations stratégiques et points de départ pour la poursuite du débat**

Compte-rendu de rapporteur **Julian Junk**, chercheur à l'Université Goethe, Frankfurt/Main

## ■ Brève présentation des panélistes

Après ses études en droit, **l'Ambassadeur Harro Adt** a rejoint les Affaires Etrangères en 1972 et est resté en poste entre autres à Calcutta, Genève, Paris et Bruxelles avant de servir également comme ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne près la République Centrafricaine, le Mali et l'Afrique du Sud. Pendant qu'il servait au Ministère des Affaires Etrangères à Berlin, il a occupé le poste de Commissaire pour l'Afrique. Par la suite, il a servi comme envoyé spécial de la Présidence du Conseil de l'UE pour la Région du Fleuve Mano jusqu'à sa retraite en 2010.

**Le Général Andrew Owoye Azazi** est Conseiller à la Sécurité Nationale du Président Goodluck Jonathan et ancien Chef d'Etat-major des Armées (CEMA) du Nigeria. Il avait été nommé par l'ancien Président, Chief Olusegun Obasanjo. Le Général Azazi a servi comme Chef d'Etat-major de l'Armée (CEMA) entre 2006 et 2007, en remplacement du Général Martin Luther Agwai. Avant sa nomination au poste de CEMA, il a été l'Officier Général Commandant (OGC) de la 1ère Division, Kaduna. Le Général Azazi est titulaire d'un Master ès Sciences en Etudes Stratégiques de l'Université d'Ibadan, et a suivi des Cours de Renseignements d'Etat-major et de Sécurité à l'Ecole des Services de Renseignements (School of Service Intelligence), Ashford, Kent, Royaume-Uni et le Programme de Formation aux Renseignements Stratégiques Interarmes à l'Ecole Supérieure des Renseignements de la Défense (Defence Intelligence College), Washington DC, Etats-Unis. Il est diplômé de l'Ecole Supérieure du Commandement et de l'Etat-major (Command and Staff College) du Nigeria et de l'Ecole Nationale de Guerre (National War College) du Nigeria où il a reçu le prix d'excellence de la meilleure performance du Président et du Commandant-en-chef. Il est aussi Commandeur de l'Ordre de la République Fédérale du Nigeria.

**Le Professeur Dr Stefan Brüne** est le Chef d'Equipe du GIZ agissant en qualité de conseiller à l'Autorité Intergouvernementale sur le Développement (IGAD) à Djibouti depuis 2008. Il a soutenu sa thèse de doctorat à l'Université Libre de Berlin

sur le thème « Sous-développement et Régime Militaire Radical en Ethiopie » en 1984 – 1985. Il a eu son diplôme postdoctoral interdisciplinaire (en géographie sociale et sciences politiques) à l'Université d'Osnabrück en 1995 et sa thèse postdoctorale est intitulée « Entre Hégémonie et Besoin de Développement. La Politique Française en Afrique au Sud du Sahara ».

**Le Professeur Dr Gavin Cawthra** est titulaire de la chaire de la Défense et de la Gestion de la Sécurité à l'Ecole Supérieure de Gestion Publique et du Développement (P&DM) de l'Université de Witwatersrand en Afrique du Sud. Il est ancien Directeur de l'Ecole Supérieure de Gestion Publique et du Développement, et fut précédemment coordonnateur du Groupe de Recherche Militaire, Directeur de la Commission sur la Résistance Sud Africaine à la Guerre et Chercheur au Fonds International de Défense et d'Aide (UK). Gavin Cawthra est titulaire d'un PhD de King's College, Université de Londres et d'un Bachelor avec mention de l'Université du Natal. Il a publié huit livres de même que de nombreux articles de revues et autres articles. Ayant passé de nombreuses années en exil pendant la période d'apartheid, il fut actif dans le mouvement de libération, se spécialisant dans la recherche sur les questions de sécurité. Il a donné des conférences dans plus de 20 pays en Afrique et au-delà et a reçu un certain nombre de bourses internationales, de subventions de recherches et de distinctions. En tant que Consultant pour le gouvernement, les ONG et les organisations internationales, le Professeur donne des conférences à l'Ecole Supérieure de Gestion Publique et du Développement sur les études politiques et de sécurité, et est titulaire d'un Master en gestion de la sécurité et directeur des recherches de l'Ecole.

**Le Président Joaquim Alberto Chissano** est né en 1939 dans la colonie portugaise du Mozambique. Encore jeune, il fut contraint de fuir à cause de ses affiliations politiques et se réfugia en France. En 1962, il se rendit en Tanzanie et devint membre fondateur du Front de Libération du Mozambique (FRELIMO). Chissano a joué un rôle fondamental

dans les négociations de 1974 sur l'indépendance du Mozambique entre le FRELIMO et le gouvernement portugais, et a pris fonction en qualité de Premier Ministre du gouvernement transitoire. Lorsque le Mozambique a eu son indépendance le 25 juin 1975, Chissano fut nommé Ministre des Affaires Etrangères. Suite au décès tragique du Président Samora Machel en 1986, Chissano a été élu pour lui succéder.

Il a introduit des réformes socioéconomiques positives dont le point d'orgue fut l'adoption de la Constitution de 1990 qui a consacré le multipartisme et le marché libre au Mozambique. En outre, Chissano conduisit avec succès les négociations avec les anciens rebelles, mettant ainsi fin à 16 années d'une guerre déstabilisatrice en 1992. En 1994, il remporta les premières élections multipartistes de l'histoire de son pays, et fut réélu en 1999. Bien que la Constitution le lui permette, il décida volontairement de ne pas se présenter aux élections présidentielles de 2004.

Il est actuellement le Président de la Fondation Joaquim Chissano (objectifs : promotion de la paix, développement social, économique et culturel) et du Forum des Anciens Chefs d'Etat et de Gouvernement d'Afrique. Il a reçu les plus hautes distinctions honorifiques de nombreux pays ainsi que plusieurs prix, y compris le Prix Mo Ibrahim du Meilleur Dirigeant Africain en 2007.

**Le Professeur Dr Herta Däubler-Gmelin** a été membre du Bundestag allemand de 1972 à 2009, et y a servi comme Présidente de la Commission des Lois (1983 à 1993), de la Commission de Protection des Consommateurs, de la Nutrition et de l'Agriculture (2005–2009) et de la Commission des Droits de l'Homme et de l'Aide Humanitaire (2005–2009). Elle a été aussi Présidente de la Commission des Lois de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe de 2008 à 2009. Elle a occupé le poste de Garde des Sceaux dans le gouvernement de Gerhard Schröder de 1998 à 2002.

Elle fut élue Vice-présidente Fédérale du SPD pour la période 1988–1997. Mme Däubler-Gmelin est professeur honoraire donnant des conférences à l'Institut Otto Suhr de l'Université Libre de Berlin depuis 1995.

**Le Professeur Massaër Diallo** est philosophe et politologue sénégalais. Il est diplômé de l'Uni-

versité Paris I Panthéon-Sorbonne. Il est ancien dirigeant du mouvement étudiant sénégalais en France (AESF) dans les années 1970–1980. Il fut chercheur à la Maison des Sciences Humaines (MSH) à Paris dans le cadre d'un Programme d'Anthropologie Nord-Sud (1983–1985). Il est ancien Recteur de l'Université de Mutants (Gorée, Sénégal) et à ce titre, il fut le fondateur de l'Institut des Etudes Politiques et Stratégiques (IEPS). De juillet 2004 à décembre 2009, il fut le principal chef adjoint de la Division du Règlement des Conflits, de la Paix et de la Sécurité au SWAC/OCDE. Il est membre du Conseil Consultatif de l'Institut Diderot, le fonds de dotation pour le développement de l'économie sociale de Covéa depuis mars 2009. Il est co-fondateur et membre de l'Alliance Régionale pour la Gouvernance et la Prévention des Conflits en Afrique de l'Ouest, membre du Groupe des Etudes et des Recherches Stratégiques sur l'Afrique (GERAS) de l'IRSEM (Institut de Recherche sur les Etudes Stratégiques et Militaires), administrateur de l'IEPS de Dakar, Sénégal, et actuel coordonnateur général du Réseau Ouest Africain pour la Sécurité et la Gouvernance Démocratique (WANSED).

**Le Commandant Ibrahim Siratigui Diarra**, ressortissant malien, est chef de cabinet du Commissaire de la CEDEAO, Département des Affaires Politiques, de la Paix et de la Sécurité (DPAPS) de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). En tant que membre des forces armées, il est diplômé de l'Académie Militaire de Saint-Cyr en France en 2001.

**Dr Gernot Erler** est Vice-président du Groupe Parlementaire du SPD au Parlement allemand et a servi comme Ministre d'Etat au Ministère des Affaires Etrangères pendant la période 2005–2009. Après avoir étudié l'histoire, les langues slaves et les sciences politiques, M. Erler a d'abord travaillé dans le domaine des sciences sociales. Il est membre élu du Bundestag depuis 1987. Là, il a mis l'accent essentiellement sur les domaines politiques de la paix et de la sécurité de même que sur le désarmement et le contrôle des armes. M. Erler a rédigé un grand nombre de textes académiques sur la politique étrangère et la politique sécuritaire et est l'un des experts allemands les plus expérimentés en matière de politique étrangère.

**Julian Junk** est membre du groupe de travail « Organisations Internationales » et du Noyau d'Excellence « Ordres Normatifs » depuis avril 2010. En tant qu'enseignant-chercheur, il travaille dans les projets de recherche « Transformation de la Culture de Sécurité » et « Règles et Résistance en Politique Internationale ». De 2006 à 2010, il fut enseignant-chercheur à l'Université de Constance au Département d'Administration Publique et de Gestion et au Centre des Recherches Collaboratives (SFB) « Norme et Symbole ». Il a mis en œuvre le projet de recherche du SFB « Victimes du Nouvel Ordre Mondial : Interprétation Politique de la Réussite et de l'Échec des Administrations Internationales ». Il est actuellement coresponsable des projets de recherche « Sciences Administratives et Maintien de la Paix » et « Face à la complexité de la bureaucratie : Approche critique des dynamiques internes des opérations de paix des Nations Unies », tous deux financés par la Fondation allemande de Recherche pour la Paix.

Né à Berlin en 1958, **Dr Wolfgang Manig** fit des études de droit à Erlangen, Lausanne et Munich. Il a rejoint le Ministère des Affaires Étrangères depuis 1987. Il a servi à la Direction Europe de même que dans les différentes directions des affaires Politiques, Juridiques et Économiques. Il occupe le poste de Directeur Afrique pour les Principes de Base/l'Afrique Australe/les Grands Lacs depuis 2008. Il a été envoyé en poste dans les ambassades allemandes près le Pakistan, la Lettonie, les Pays-Bas, le Nigeria et le Cabinet Privé du Secrétaire Général de l'OTAN à Bruxelles. Ses publications comprennent des articles sur le Traité EURATOM et divers sujets relatifs à la politique de sécurité.

**Brig. General Joel George Martins** est le Directeur Exécutif de Pax Africa, une organisation d'expertise travaillant sur l'AAPS et le GSS.

**Roger Middleton** est Chercheur Consultant auprès du Programme Afrique à Chatham House (l'Institut Royal des Affaires Internationales, Londres). Il est spécialiste des questions de la Corne de l'Afrique et des relations Afrique-UE et a rédigé beaucoup d'ouvrages sur le problème de la piraterie à partir de la Somalie, le processus de paix au Soudan et l'élaboration de l'Architecture Africaine de Paix et de Sécurité (AAPS). M. Middleton est régulière-

ment sollicité pour faire des analyses dans les médias et est apparu sur la BBC Newsnight et l'émission Today, et a en outre rédigé des articles pour le Financial Times, The Independent et d'autres. Il a eu à s'exprimer devant la Chambre des Lords et le Parlement Européen.

**Dr Norman Mlambo** est actuellement le Point Focal pour la Réforme du Secteur de la Sécurité de la Commission de l'Union Africaine. Avant de rejoindre l'UA, Dr Mlambo a travaillé en tant que Superviseur de la Recherche sur la Paix et la Sécurité à l'Institut Afrique en Afrique du Sud. Auparavant, il a donné des cours à l'Université du Zimbabwe et a été pilote dans les Forces Aériennes du Zimbabwe. Dr Mlambo a rédigé et publié de nombreux ouvrages sur la paix, la sécurité et le développement en Afrique.

**Kidist Mulugeta Kebede** est présentement chercheur consultant auprès de la Section de la Gouvernance de la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique. Elle a produit des documents sur les questions de sécurité dans la Corne de l'Afrique, y compris la piraterie, la guerre entre l'Éthiopie et l'Érythrée et le conflit en Somalie.

**Dr Admore Mupoki Kambudzi** est l'actuel Secrétaire du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine. Né au Zimbabwe, et avant d'être désigné à son poste actuel, il fut Consultant du Bureau des Nations Unies pour les Services de Projet auprès de l'OUA/UA. A ce poste, Dr Kambudzi a soutenu le processus de révision des mécanismes continentaux de l'OUA/UA sur la paix et la sécurité. Plus tôt, Dr Kambudzi a donné des cours de sciences politiques à l'Université du Zimbabwe de 1992 à 2001. Il est titulaire d'un PhD en Sciences Politiques (Relations Internationales).

**Dr Rolf Mützenich** est le porte-parole pour les questions de politique étrangère du Groupe Parlementaire SPD au Parlement allemand et aussi membre de la Commission des Affaires Étrangères. Dr Mützenich travaille pour le SPD au plan politique depuis 1979. Il a commencé à travailler comme membre du personnel de recherche du Bundestag, et après, il s'est impliqué dans la politique régionale à la Rhénanie-du-Nord-Westphalie en 1991 où il a travaillé en tant que chef de l'administration du gouvernement de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie

et du Groupe Parlementaire du SPD au Landtag. Dr Mützenich est devenu membre élu du Bundestag allemand en 2002 où il se concentre sur les questions de politique étrangère et a servi comme porte-parole pour la politique de désarmement du Groupe Parlementaire de 2004 à 2009. Depuis 2009, il est porte-parole du Groupe Parlementaire en charge de la politique étrangère.

**Dr Wullson Mvomo Ela** enseigne à l'Institut des Relations Internationales de l'Université de Yaoundé au Cameroun, se focalisant sur les travaux académiques et l'éducation sur les questions de politique de sécurité et le rôle des forces de sécurité. Il est le Commissaire des Etudes du Cabinet de la Délégation Générale pour la Sécurité Nationale et sert en qualité d'expert du gouvernement camerounais lors de diverses réunions de l'UA et de l'ONU. Il a publié des ouvrages sur les questions de politique de sécurité en Afrique Centrale et sur les forces de sécurité camerounaises.

**Marina Peter** travaille pour la paix et l'entente au Soudan depuis 25 ans. Elle a reçu la Croix Fédérale du Mérite en 2008 pour ses travaux sur le Forum Œcuménique du Soudan (SEF). Le Service de Développement Evangélique est co-fondateur du SEF et ensemble avec les organisations caritatives chrétiennes telles que « Brot für die Welt », Misereor et Caritas, finance les travaux du forum. Depuis 1990, Marina Peter est également Présidente de Sudan Forum e. V., qu'elle a aidé à mettre en place.

**Peter Schumann** est Chercheur Sénior au sein du Groupe d'Excellence de l'Université de Constance depuis 2007. Avant cela, il a travaillé à l'étranger pendant plus de 35 ans, y compris 25 années passées au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Il a également participé pendant de nombreuses années à des missions de maintien de la paix de l'ONU comme par exemple au Soudan, au Kosovo, au Tadjikistan, en Somalie, en Irak et au Liberia. Son travail au niveau du PNUD s'est focalisé sur les questions de politique de développement, en particulier dans les pays marqués par des conflits armés internes latents ou ouverts.

Ressortissant béninois, **Dr Gilles Olakounlé Yabi** est titulaire d'un doctorat en Economie de Développement de l'Université de Clermont-Ferrand et

d'un Master en Economie Internationale de l'Université de Paris I Sorbonne. Gilles a travaillé comme journaliste pour Jeune Afrique, un magazine hebdomadaire publié à Paris sur les affaires politiques et économiques de l'Afrique.

De 2004 à 2008, Gilles fut analyste politique auprès du Projet Ouest Africain du Groupe de Crise basé à Dakar au Sénégal. Il a travaillé ensuite comme chercheur indépendant et consultant dans les domaines de l'analyse des conflits, des opérations de maintien de la paix et de la gouvernance politique en Afrique. Il a travaillé sur plusieurs études de recherche sur le conflit et l'instabilité au Libéria, en Sierra Leone et dans la région du Sahel. Ses missions de consultation comprennent un projet de recherches sur les opérations de maintien de la paix en Côte d'Ivoire et en Sierra Leone commandité par le groupe de réflexion FRIDE basé à Madrid et une évaluation de la stratégie de l'Initiative Société Ouverte en Afrique de l'Ouest (OSIWA). Il a fait une étude sur la gestion des crises politiques en Guinée et en Guinée-Bissau commanditée par l'organisation régionale ouest africaine CEDEAO avec la FES.

Depuis janvier 2011, Gilles Yabi a rejoint à nouveau l'International Crisis Group (ICG) en tant que Directeur du Projet Afrique de l'Ouest, basé à Dakar au Sénégal.

## Liste des Publications pour Approfondir la lecture

**An anthology of peace and security research**,  
Institute for Peace and Security Studies (2010)

**Die EU und Afrika – Potentiale für entwicklungs-  
politische Friedensarbeit**, Marc Baxmann (9/2010)

**Afrika als kernwaffenfreie Zone: nach dreizehn  
Jahren tritt der "Vertrag von Pelindaba" in Kraft**,  
Thomas Mättig (2009)

**The African Union and security sector reform:  
a review of the post-conflict reconstruction &  
development (PCRD) policy**, Medhane Tadesse  
(2010)

### Afrique de l'Est

**The role of regional and international organiza-  
tions in resolving the Somali conflict: the case of  
IGAD**, Kidist Mulugeta (2010)

**Sudan und Somalia – Weichensteller am Horn  
von Afrika**, Annette Weber; Anja Dargatz (2010)  
*Version anglaise* : **Sudan and Somalia: linchpins on  
the Horn of Africa**

### Afrique de l'Ouest

**Nach der Regierungsbildung in Guinea: neue  
Hoffnung für die Demokratie?**, Jens-Uwe Hett-  
mann (2010)

**Nach dem Massaker von Conakry: Herrschaft der  
Kriegerkaste oder nachholende Demokratisie-  
rung?**, Jens-Uwe Hettmann (2009)

**Rôle des Forces de Sécurité dans le processus  
électoral: cas de six pays de l'Afrique de l'Ouest**,  
Mathias Hounkpe; Alioune Badara Gueye (2010)  
*Version anglaise* : **The role of security forces in the  
electoral process: the case of six West African  
countries**

**Guinea-Bissau und die Konfliktregion an der  
Westspitze Afrikas: politischer Stillstand und risi-  
koreiche internationale Verwicklungen**, Friedrich  
Kramme-Sternmose; Pascal Sambou (2009)

**Religiöser Konflikt und politisches Versagen in  
Nigeria**, Thomas Mättig (2010)

**ECOWAS auf dem Prüfstand: Stärken und Gren-  
zen regionaler Sicherheitspolitik in Westafrika**,  
Sebastian Sperling (2011)  
*Version anglaise* : **ECOWAS in crisis mode: strengths  
and limits of regional security policy in West Africa**

**Staatsfeinde Nummer eins?: Organisierte Krimi-  
nalität gewinnt Einfluss in Westafrika**, Sebastian  
Sperling (2010)

**Le rôle de la CEDEAO dans la gestion des crises  
politiques et des conflits: cas de la Guinée et de  
la Guinée Bissau**, Gilles Olakounlé Yabi (2010)  
*Version anglaise* : **The role of ECOWAS in managing  
political crisis and conflict: the cases of Guinea  
and Guinea-Bissau**

### Afrique Australe

**The role of SADC in managing political crisis and  
conflict: the cases of Madagascar and Zimbabwe**,  
Gavin Cawthra (2010)

**Security and democracy in Southern Africa**, ed. by  
Gavin Cawthra (2007)

**Auf der Suche nach Kontrolle: die politische  
Krise in Madagaskar 2009/2010**, Constantin Grund  
(2010)

Les publications sont disponibles dans la bibliothèque  
virtuelle de la Friedrich-Ebert-Stiftung :  
<http://library.fes.de/inhalt/digital/fes-publikation.htm>.

## Référence de Publication

**ISBN : 978-3-86872-830-9**

**Publié par :**

Friedrich-Ebert-Stiftung,  
Division de la Coopération  
Internationale, Section Afrique  
Hiroshimastraße 17, 10785 Berlin,  
Allemagne

**Edité par :**

Manfred Öhm, Sebastian Sperling,  
Arne Schildberg, Peer Teschendorf

**Photos :**

Evelyn Ehrlinspiel, Anne Grunewald

**Conception :**

Werbestudio Zum weissen Roessl,  
Schäpe 33-34, 14547 Beelitz OT Schäpe

**Impression :**

Media-Print Informationstechnologie GmbH,  
Paderborn

Imprimé sur RecyStar Polar, papier 100 %  
recyclé, certifié Ange bleu

Copyright 2011 par Friedrich-Ebert-Stiftung,  
Division de la Coopération Internationale,  
Section Afrique

Les opinions émises dans cette publication  
ne reflètent pas nécessairement les positions  
de la Friedrich-Ebert-Stiftung.

